

PAIEMENT EN LIGNE

36 milliards de DA de transactions en 2024

L'Algérie se distingue comme un acteur dynamique dans la modernisation de ses services bancaires et financiers. En 2024, des chiffres marquants ont été enregistrés dans le secteur bancaire. Selon le président de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Mohand Bouraï, les transactions électroniques ont connu une progression significative, atteignant 36 milliards de dinars via les terminaux de paiement électronique (TPE). Cette croissance témoigne de l'augmentation de l'adoption de ces technologies par les citoyens et les commerçants. Jusqu'en octobre 2024, environ 15 millions de transactions ont été réalisées, principalement via Internet et les TPE, illustrant une transition rapide vers des méthodes de paiement numérisées. P 3



ACQUISITION DE 16 NOUVEAUX APPAREILS PAR AIR ALGÉRIE

Le premier avion réceptionné en juin prochain

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a affirmé, lundi à Jijel, que la compagnie nationale Air Algérie réceptionnera «le premier appareil en juin prochain, sur les 16 nouveaux avions acquis pour renforcer la flotte aérienne».

P 2

AVEC UN TAUX D'INTÉGRATION VARIANT ENTRE 34% À 54 %

L'Algérie progresse dans les énergies renouvelables



L'Algérie, consciente de la nécessité de diversifier ses sources d'énergie, a fait des énergies renouvelables un axe central de sa stratégie pour réduire sa dépendance aux hydrocarbures. Dans ce cadre, le gouvernement met en œuvre des politiques visant à favoriser l'intégration du contenu local dans les projets d'énergies renouvelables. Depuis quelques années, une législation impose aux projets d'inclure au moins 35 % de contenu local, afin de stimuler l'économie nationale. Selon Boukhalfa Yaici, directeur général de Green Energy Cluster Algeria, certains projets ont même réussi à atteindre un taux de 54 % de contenu local.

P 5

AADL 3

Signature d'une convention pour la réalisation 200 000 logements en 2025

Le Ministère de l'habitat de l'Urbanisme et de la Ville a annoncé la signature d'une convention de financement pour le lancement de la première tranche du programme «AADL 3» de 200 000 unités prévues pour 2025.

P 4

CONFORMITÉ AUX NORMES DU SYSTÈME
DE MANAGEMENT INTÉGRÉ

La CACOBATPH
**renouvelle sa certification
internationale** P 2

EXERCICE BUDGÉTAIRE 2025

**Renforcer la dynamique
de l'économie nationale** P 3

MINISTÈRE DES RELATIONS
AVEC LE PARLEMENT

**Lancement de la plateforme
numérique «Tadjawob»** P 5

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES À ILLIZI

Plus de 500 hectares à emblaver au titre de l'actuelle saison agricole

Une superficie globale de 530 hectares (ha) sera emblavée en céréaliculture au titre la campagne labours-semailles 2024/2025 lancée dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris lundi auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Une surface agricole de 445 hectares a été emblavée à ce jour dans le cadre de cette campagne qui se poursuit au niveau de l'exploitation agricole "Agrolina" située au périmètre agricole de Rhoud-Nouss, dans la commune de Bordj Omar Driss, a déclaré à l'APS, le DSA Ahmed Brahim. Il s'agit de 270 hectares consacrés au blé dur, 140 ha au blé tendre, et 35 ha à l'orge, en sus de la culture du Colza oléagineux (70 ha), a-t-il expliqué. Pour rappel, la wilaya d'Illizi a engrangé durant la dernière saison agricole une première récolte céréalière, de plus de 16.000 quintaux, dans la région de Rhoud-Nouss, avec un rendement de 40 à 70 quintaux par hectare, sur une superficie de 350 hectares de blé dur, selon la même source.

ACQUISITION DE 16 NOUVEAUX APPAREILS PAR AIR ALGÉRIE

Le premier avion réceptionné en juin prochain

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a affirmé, lundi à Jijel, que la compagnie nationale Air Algérie réceptionnera «le premier appareil en juin prochain, sur les 16 nouveaux avions acquis pour renforcer la flotte aérienne».

Par Selma R.

«**A**ir Algérie a fait l'acquisition de 16 nouveaux avions, et non 15 comme cela avait été rapporté, et affrété 8 autres appareils pour renforcer sa flotte et répondre à la demande exprimée», a indiqué le ministre dans une déclaration au salon d'honneur de l'aéroport Ferhat-Abbas, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Jijel. Le ministre a ajouté que les appareils acquis, de types Airbus et Boeing, «arriveront successivement en Algérie, le premier avion (un Airbus A-300) devant être réceptionné en juin prochain, suivi de deux appareils en septembre et octobre, puis à peu près chaque mois jusqu'à la livraison de la totalité de la commande». S'agissant des avions affrétés, le

ministre a souligné que trois appareils ont été réceptionnés jusqu'à présent, un quatrième le sera le 15 janvier, 2 autres d'ici à début février et les 2 derniers avant la saison du Hadj. Sur autre registre, le ministre a affirmé que l'extension de l'aéroport Ferhat Abbas de Jijel est désormais indispensable pour accueillir de grands avions, et que cette opération débutera dans un avenir proche, indiquant que l'année 2025 marquera un tournant dans le secteur du transport aérien. Lors de cette visite à la wilaya de Jijel, le ministre a inspecté les différentes installations de l'aéroport, notamment la zone d'accueil, les guichets d'enregistrement et d'orientation, la surveillance, ainsi que la zone de traitement et de transfert des bagages, et les procédures de passage des voyageurs, ainsi que le centre de gestion

des opérations. Cette inspection visait à évaluer les conditions d'accueil des vols intérieurs et internationaux. Le ministre a souligné la nécessité de coordonner les efforts entre les différents intervenants dans la gestion de cette infrastructure, notamment la société de transport aérien, les services des douanes algériennes, et la sûreté nationale. Il a insisté sur la nécessité de rendre les procédures plus souples, de simplifier les démarches administratives et de fournir des services de qualité répondant aux attentes des passagers, tout en garantissant la sécurité. En outre, il a pris note des demandes des élus, notamment l'ajout de nouvelles lignes vers Hassi Messaoud, Oran, Tamanrasset, ainsi qu'une ligne internationale vers Paris (France). Le ministre a assuré que ces préoccupations seront étudiées.

CONFORMITÉ AUX NORMES DU SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ

La CACOBATPH renouvelle sa certification internationale

Par R E.

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a annoncé, hier dans un communiqué, le renouvellement, pour la sixième fois consécutive depuis 2018, de sa certification internationale de conformité aux normes du système de management intégré. Cette certification internationale couvre les systèmes de manage-

ment de la qualité (ISO 9001), les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail (ISO 45001 version 2018) et les systèmes de management environnemental (ISO 14001 version 2015), a précisé la même source. Ce renouvellement "atteste de l'engagement de la CACOBATPH à adopter les normes internationales les plus élevées dans ses services pour garantir l'amélioration des performances et de l'efficacité administrative, renforcer la réactivité face aux défis et changements

imprévus et répondre au mieux aux besoins de ses usagers", selon le communiqué. Cette "réalisation s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale visant à adopter la numérisation dans tous les services proposés par les organismes sous tutelle et à améliorer le service public en simplifiant les procédures administratives, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment en ce qui concerne la transfor-

mation numérique et le développement de la performances administrative", a ajouté la même source. La Caisse a affirmé que la certification qu'elle a obtenue "reflète son attachement à développer ses performances et à améliorer la qualité de ses services aux acteurs des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique en vue d'instaurer un management moderne basé sur la numérisation et l'efficacité, conformément aux normes internationales de qualité". La CACOBATPH a expliqué que

son système administratif avait enregistré des "progrès notables, notamment l'amélioration de l'efficacité du système administratif, l'augmentation des performances, le renforcement de la vigilance et de la réactivité face aux imprévus, la réduction du délai de traitement des dossiers relatifs aux congés annuels et à l'indemnisation du chômage dû aux intempéries, et la diminution du nombre de doléances grâce à la simplification des procédures et à la garantie de la transparence".

UNIVERSITÉ DE M'SILA

Lancement du programme national de formation à la programmation et l'intelligence artificielle

Le Directeur général de l'enseignement et de la formation au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ali Choukri, a donné lundi à l'Université Mohamed-Boudiaf de M'Sila le coup d'envoi officiel du programme national de formation à la programmation et l'intelligence artificielle (IA) des étudiants en Master. Dans son allocution par visioconférence à l'adresse des participants à la rencontre tenue à l'auditorium Ibn-El Haythem en présence des directeurs d'établissements universitaires, M. Choukri a précisé que ce programme,

promis par le ministre du secteur, Kamel Baddari au cours de visite à M'Sila en décembre passé, vient dans le sillage de la concrétisation des objectifs de développement du secteur et d'appui aux orientations de numérisation. Ce programme, a-t-il ajouté, débute par la formation des étudiants en Master à partir du second semestre de cette année universitaire et comprend l'initiation aux bases de la programmation et l'IA pour renforcer leurs capacités créatives et d'adaptation aux évolutions en cours. Le ministère a élaboré des programmes spécifiques pour

la concrétisation de ce projet qui touchent les divers domaines des sciences humaines et sociales, des sciences et de la technologie, a ajouté le même responsable qui a assuré que cette formation est supervisée par des équipes pédagogiques au niveau des départements et par des enseignants spécialisés. Le même directeur central a mis l'accent sur l'importance de la programmation et de l'IA en tant que locomotive fondamentale de l'évolution et de l'innovation et en tant que clé importante sur le marché de l'emploi et de développement de solutions

innovantes pour les défis présents et futurs. De son côté, le recteur de l'Université de M'Sila, Amar Boudelaa, a affirmé l'engagement de l'université à soutenir les étudiants pour maîtriser les principes de base en ce domaine et contribuer au développement du rôle de l'IA à travers des programmes de formation modernes et de sessions de formation spécialisées, estimant que ces opportunités contribueront à développer les compétences et l'excellence dans ce domaine.

R E.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programme.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PAIEMENT EN LIGNE

36 milliards de DA de transactions en 2024

L'Algérie se distingue comme un acteur dynamique dans la modernisation de ses services bancaires et financiers. En 2024, des chiffres marquants ont été enregistrés dans le secteur bancaire. Selon le président de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Mohand Bourai, les transactions électroniques ont connu une progression significative, atteignant 36 milliards de dinars via les terminaux de paiement électronique (TPE). Cette croissance témoigne de l'augmentation de l'adoption de ces technologies par les citoyens et les commerçants. Jusqu'en octobre 2024, environ 15 millions de transactions ont été réalisées, principalement via Internet et les TPE, illustrant une transition rapide vers des méthodes de paiement numérisées.

Par Mourad A.

Lors d'une interview accordée à un média privé, Mohand Bourai a également souligné l'importance de l'adoption des nouvelles technologies de paiement. Selon lui, «les transactions et transferts entre clients ont atteint 75 millions d'opérations, pour un montant total de 400 milliards de dinars». Il a précisé que cette forte demande reflète l'engouement pour des solutions de transfert rapides et sécurisées. Le secteur bancaire n'a pas seulement répondu à cette demande en augmentant les moyens de paiement numériques. En effet, le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) a atteint 3 915, ajoutant que cette expansion devrait se poursuivre, avec une augmentation prévue en 2025 pour répondre à la demande croissante : «Nous prévoyons d'ajouter davantage de DAB pour faciliter l'accès des citoyens à leurs fonds». En parallèle, le nombre de terminaux de paiement électronique (TPE) a atteint 65 000

jusqu'en octobre 2024. «Nous avons pour objectif d'installer 100 000 TPE d'ici la fin 2025», a affirmé Bourai, soulignant ainsi l'engagement du secteur pour renforcer l'infrastructure de paiement électronique. Cette initiative vise à rendre les paiements électroniques accessibles à un plus grand nombre de commerçants et de consommateurs. Par ailleurs, il a également indiqué que 19,4 millions de cartes bancaires circulent désormais, dont les cartes CIB et les cartes «Edahabia» d'Algérie Poste, ce qui témoigne de l'adoption croissante des moyens de paiement électroniques. Sur le plan financier, les banques algériennes ont accordé des financements records, totalisant 13 000 milliards de dinars jusqu'à juin 2024. Le président de l'ABEF a précisé que ces financements ont couvert divers secteurs, notamment l'investissement et l'exploitation. «Parmi ces fonds, 437 milliards de dinars ont été attribués aux entreprises», a-t-il ajouté, soulignant ainsi l'engagement du secteur bancaire envers le développement économique. «De plus, 68

milliards de dinars ont été alloués aux particuliers pour soutenir des projets personnels et familiaux», a-t-il indiqué, illustrant l'importance des financements à destination des citoyens.

Lancement du "DZ Mob Pay" en janvier 2025

En matière de finance islamique, une autre tendance en pleine expansion, Bourai a révélé qu'en septembre 2024, «745 milliards de dinars ont été octroyés sous forme de financements», confirmant l'intérêt croissant pour ce mode de financement conforme aux principes religieux. Il a également précisé que «les dépôts dans les banques ont atteint 87 milliards de dinars, ce qui montre une confiance croissante des citoyens dans la finance islamique». Concernant l'extension du réseau bancaire, il a déclaré qu'en 2024, l'Algérie comptait 1 735 agences bancaires, réparties sur l'ensemble du territoire. Il a ajouté que le secteur prévoit une expansion continue du réseau bancaire dans les années

à venir afin de répondre à la demande croissante. Cette expansion vise à rendre les services bancaires plus accessibles, notamment dans les zones rurales et éloignées. Ces chiffres illustrent l'effort colossal entrepris par le secteur bancaire algérien pour moderniser ses infrastructures et répondre aux attentes d'une clientèle toujours plus connectée. En combinant innovation technologique, accessibilité et soutien financier, les banques algériennes se positionnent comme des acteurs clés du développement économique du pays. Par ailleurs, elles ont lancé des initiatives stratégiques pour numériser davantage leurs services, telles que le développement d'applications mobiles et l'optimisation des systèmes informatiques. En janvier 2025, un nouveau jalon sera franchi avec le lancement du système de paiement mobile "DZ Mob Pay", permettant aux utilisateurs de réaliser des paiements et des transferts via leurs smartphones. Ce lancement marquera une révolution dans les habitudes de consommation en Algérie.

EXERCICE BUDGÉTAIRE 2025

Renforcer la dynamique de l'économie nationale

Par S R.

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé, hier à Alger, la cérémonie de remise des affectations financières allouées au titre de la loi de finances 2025 aux différents départements ministériels. La cérémonie s'est déroulée sous la supervision du ministre des Finances, Laaziz Faïd, au siège du ministère, en présence des secrétaires généraux et des ordonnateurs des différents ministères et organismes publics concernés. Dans son discours à cette occasion, le ministre a souligné que les affectations financières et les crédits alloués «ne sont pas de simples chiffres, mais un engagement à travailler sérieusement et une promesse de réali-

ser les objectifs pour un avenir meilleur pour l'Algérie», insistant sur la nécessité d'accélérer leur mise en œuvre conformément aux procédures et mécanismes prévus afin de garantir le bon fonctionnement du service public et atteindre les objectifs fixés, tout en œuvrant à rationaliser les dépenses et lutter contre leur gaspillage. Le ministre a estimé que 2025 sera «l'année de la concrétisation effective de l'efficacité de la performance à tous les niveaux de la prise de décision, et une année de défi pour poursuivre les efforts déployés dans la réforme des finances publiques et la numérisation des procédures administratives, dans le but de renforcer la dynamique de l'économie nationale, de soutenir et encourager l'investissement, d'améliorer

les services publics et de travailler pour le bien-être des citoyens». Faïd a également ajouté que 2025 marquerait «le début d'une phase décisive avec le début d'un nouveau mandat présidentiel, qui se distinguera par la priorité donnée à la performance économique, l'expansion et la diversification des recettes, tout en préservant les acquis sociaux». Concernant la loi de finances pour 2025, le ministre l'a considérée comme «un pas important vers la réalisation d'une vision stratégique globale visant à renforcer le développement durable et à améliorer le niveau de vie des citoyens, étant donné qu'elle a été préparée sur la base de prévisions économiques rigoureuses et qu'elle contient plusieurs mesures visant à protéger le

pouvoir d'achat et encourager l'investissement». Parmi les mesures les plus importantes, Faïd a mentionné l'amélioration de la qualité des services fournis aux citoyens grâce à l'adoption des systèmes de paiement électronique, afin de réduire la domination du cash dans les transactions économiques, soutenir la transparence des transactions et faciliter le suivi de leur parcours. Dans ce contexte, Faïd a insisté sur la nécessité d'élargir et de généraliser les moyens de paiement électronique pour les consommateurs à partir de ce mois-ci, considérant cette orientation numérique comme «une étape majeure qui reflète la volonté ambitieuse de l'État de suivre les évolutions technologiques mondiales». Après avoir rappelé les efforts du mi-

nistère dans la réforme du système budgétaire depuis la mise en œuvre effective de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances en 2023, le ministre a souligné la nécessité d'une coopération entre tous les secteurs ministériels et les institutions économiques, précisant que «la réforme financière n'est pas seulement la responsabilité du ministère des Finances, mais c'est un devoir national qui incombe à tout le monde». Il a également insisté sur la nécessité de travailler et de coopérer ensemble pour «réaliser l'inclusion financière en Algérie, notamment à travers la contribution à la nouvelle stratégie entrée en vigueur en 2025, qui vise à intégrer les ressources financières présentes sur les marchés parallèles dans le marché financier officiel».

MAHFOUD KAOUBI, ANALYSTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

«Il faut une refonte de la gestion administrative»

Par Réda Hadi

Comme à son accoutumée, le rapport de la Cour des comptes met en évidence les insuffisances et les lacunes de fonctionnement des différents secteurs de notre pays. À ce sujet, l'analyste économique et financier Mahfoud Kaoubi, qui était invité hier sur les ondes de la radio nationale, est revenu en détail sur le dernier rapport de la Cour des comptes, en analysant ses conclusions et ses recommandations. Pour l'expert, et suite à l'analyse du rapport, celui-ci appelle à une refonte du système de gestion en remplaçant les «objectifs économiques» par une gestion administrative plus efficace, tout en insistant sur une meilleure gestion des ressources humaines et sur la nécessité d'une formation continue. Kaoubi met en relief le manque de coordination entre les différents secteurs, ajouté au manque d'informations. Pour cet

expert, il ne fait aucun doute que l'absence d'obligation de résultats est un facteur qui concourt à la révision de nos méthodes de gestion, en particulier à cause de la dichotomie qui existe entre la prise de décision et son application. Cela est dû, insiste l'intervenant, au dysfonctionnement de l'exécution des lois et à leur application, car la logique de l'administration algérienne et des entreprises est en décalage par rapport à la logique de gestion. Ce décalage a conduit les pouvoirs publics à opter pour la loi de 2018 qui introduit cette logique de gestion. Il précise qu'entre une loi et les comportements, il y a tout un travail à faire pour se conformer à la logique de fonctionnement. «D'ailleurs, la Cour des comptes demande de pallier ces insuffisances organisationnelles et de fonctionnement ainsi qu'au modèle d'utilisation des moyens», explique-t-il. S'agissant de l'éducation et du développement durable, l'Algérie est bien classée en matière de cou-

verture et d'égalité des sexes, entre autres. «Mais si l'on devient exigeant, cela reste assez faible en comparaison avec certains pays arabes ou des pays développés», affirme-t-il. Pour lui, il est évident qu'il faut revoir à la base notre système d'apprentissage, particulièrement pour les mathématiques et les langues. En comparaison, la durée annuelle moyenne d'enseignement primaire dans le monde et en Europe varie de 36 à 38 semaines, respectivement. En ce qui concerne l'enseignement des mathématiques, le volume horaire consacré à cette matière en Algérie est de 720 heures, tandis qu'il est de 960 heures en Tunisie et de 900 heures en France. Quant aux langues, d'après les évaluations réalisées par le ministère de l'Éducation sur les acquis des élèves entre 2012 et 2016, la majorité des élèves sont capables de lire, comprendre, identifier des indices, organiser des événements dans un contexte narratif et appliquer des règles dans des si-

tuations simples. Toutefois, ils rencontrent des difficultés pour rechercher des informations implicites dans les textes. La production de textes en arabe et en français représente également un obstacle majeur pour les élèves, l'arabe, langue de l'enseignement, étant essentiel pour comprendre les autres matières, y compris les langues étrangères enseignées. S'agissant du tourisme, Kaoubi rejoint les conclusions du rapport de la Cour des comptes et affirme que les réalisations restent faibles. Sur les 249 Zones d'Extension Touristique (ZET) programmées, aucune n'a été aménagée à 100%, et cela est encore une fois dû aux incohérences organisationnelles tant en aval qu'en amont, aggravées par le fait que, s'il y a des investissements, ils se font en dehors de ces zones. Quant à la gestion des investissements, il préconise une révision fondamentale des procédures et une meilleure connaissance des opérations.

ORAN

Un programme pour l’organisation du secteur de collecte des déchets recyclables

La direction de l'Environnement de la wilaya d'Oran a entamé un programme pour l'organisation du secteur de collecte des déchets recyclables dans les différentes communes, à la lumière du décret exécutif 24-61 (2024), qui offre plusieurs avantages, a-t-on appris auprès de cette direction. Il s'agit de structurer les opérateurs privés, qui activent déjà dans le circuit formel, et formaliser ceux qui ne le sont pas encore, a expliqué la même source, ajoutant qu'un premier groupe de 13 opérateurs a été réceptionné, dimanche au niveau de la Maison de l'Environnement pour les sensibiliser sur les différents avantages qu'offre ce décret, notamment les avantages fiscaux. " Cette rencontre a abordé le décret exécutif 24-61 du 29 janvier 2024, qui définit les modalités d'application des exonérations et des facilités fiscales, visant à encourager la collecte systématique des déchets, tout en contribuant à la propreté publique et en réduisant la pollution ", a-t-on souligné. Ce groupe inclut des opérateurs activant dans la collecte des déchets valorisables, le plastique et le carton notamment, dans les communes de Oued Tlelat, Oran, Gdyl, Arzew, Es-Senia et Bir El Djir, a-t-on fait savoir. " Cette initiative constitue une étape importante dans le renforcement des efforts pour préserver l'environnement dans la wilaya d'Oran ", a-t-on souligné, ajoutant que " cette rencontre a mis l'accent sur l'importance du recyclage et de la valorisation, ainsi que sur la mise en place d'un cadre légal permettant de mener ces activités de manière organisée et sûre ".

PÉTROLE

Le Brent à plus de 76 dollars

Les cours du pétrole sont stables lundi, temporisant la hausse des prix de la semaine passée, avec un mois de janvier particulièrement froid attendu aux Etats-Unis et la relance économique chinoise. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perd 0,18% à 76,37 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, chute de 0,19% à 73,82 dollars. Le baril de Brent s'est toutefois affiché durant cette séance matinale à 76,89 dollars, au plus haut depuis mi-octobre, avant de retomber légèrement. Trois facteurs ont soutenu les prix ces deux dernières semaines, selon les analystes. Il s'agit tout d'abord, de la hausse des prix du gaz européen, qui s'est répercutée sur les cours du

pétrole brut. Ensuite, la relance économique chinoise, "sous la forme d'une hausse des salaires des fonctionnaires et d'une forte augmentation du financement par des bons du Trésor à très long terme ont également été bien accueillies" par le marché pétrolier, expliquent-ils. La santé économique de la Chine, premier importateur d'or noir au monde, est primordiale pour la demande de pétrole, et une reprise du géant asiatique devrait limiter le déséquilibre entre l'offre et la demande sur les marchés pétroliers. Enfin, les prévisions météorologiques plus froides attendues en Europe occidentale et aux Etats-Unis, devraient stimuler la demande de mazout de chauffage, ce qui soutiendra davantage les prix du brut, précisent encore les analystes.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-0,82	-1,54	8,10	7,14	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 350,00	NC	0,00	0,20	2,02	7,05	7,66	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 250,00	NC	0,00	0,47	-1,34	11,84	5,56	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-3,72	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-12,22	2,03	-	0	0,00

MINISTÈRE DE L'HABITAT

Lancement de 224 projets d’équipements publics en 2025

Le plan d'action du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville prévoit le lancement de 224 projets d'équipements publics pour l'année 2025, indique un communiqué du ministère. L'annonce a été faite lors d'une réunion présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, sur les projets d'équipements publics, dans le cadre d'une série de rencontres consacrées à l'évaluation de l'activité du secteur en 2024 et à l'élaboration du plan d'action pour 2025, conformément à la loi de finances de l'année en cours. Selon le communiqué, la direction générale des équipements publics relevant du ministère lancera en 2025, 224 projets répartis sur 53 wilayas, les procédures administratives étant finalisées dans 9 d'entre elles pour le lancement des

opérations de réalisation. A cet effet, M. Belaribi a souligné la nécessité de coordonner avec les walis pour accélérer l'étude et la validation des transactions au niveau des commissions de wilaya. Lors de la réunion, un exposé exhaustif a été présenté sur les réalisations accomplies en 2024 et celles réceptionnées à la rentrée scolaire. Selon les chiffres présentés lors de cet exposé, il a été procédé à la réalisation de 583 équipements publics sur un total de 830 projets programmés, soit un taux de 70% en 2024. 158 équipements publics centralisés ont également été réceptionnés en septembre 2024, précise le communiqué. A l'issue de l'exposé, M. Belaribi a ordonné de prendre les mesures nécessaires pour le lancement de la réalisation des 247 équipements publics restants au titre du programme de l'année

2024, et ce, "avant la fin du premier trimestre 2025. Il a également instruit de procéder au paiement des redevances des services exécutés et celles de tous les bureaux d'étude avant la fin de ce mois. S'agissant des wilayas ayant accusé un retard dans le lancement des travaux, le ministre a instruit de dépêcher des commissions d'inspection pour s'enquérir des raisons de ce retard. Il s'agit des wilayas d'Alger, Blida, Tissemsilt, Batna, Tizi-Ouzou, Oran, Boumerdes, Constantine, Ouargla, Ain Defla, Djanet, Adrar, Oum El-Bouaghi, Tébessa, Tlemcen, Sidi-Belabess, El-Bayadh, Illizi, Souk-Ahras, Timpasa, Mila, Relizane, Bordj Badji Mokhtar, et In Guezzam. Le ministre de l'Habitat tiendra une deuxième réunion concernant la rentrée scolaire 2025-2026, selon la même source.

AADL 3

Signature d’une convention pour la réalisation 200 000 logements en 2025

Le Ministère de l'habitat de l'Urbanisme et de la Ville a annoncé la signature d'une convention de financement pour le lancement de la première tranche du programme « AADL 3 » de 200 000 unités prévues pour 2025. Selon un communiqué du ministère, cette convention a été signée, ce lundi, entre la Banque Nationale de l'Habitat (BNH), en tant que banque leader du groupe bancaire, et six banques publiques, à savoir la Caisse National d'Épargne et de Prvoyance (CNEP Bank), la Banque Natio-

nale Algérienne (BNA), la Banque Extérieure d'Algérie (BEA), la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), le Crédit Populaire Algérien (CPA), et la Banque de Développement Local (BDL). Cette convention vise à mobiliser les ressources financières nécessaires pour financer la réalisation des projets de logements en formule « AADL 3 ». Il s'agit de la première tranche, qui concerne 200 000 unités

de logements dont le lancement est prévu pour 2025. Ce financement garantit, précise la même source, un apport de 62 % du coût total des logements, tandis que les 38 % restants seront payés par les bénéficiaires en cinq tranches, conformément à ce qui est prévu dans le décret exécutif n°24-203 du 25 juin 2024, modifiant et complétant le décret exécutif n°01-105 du 2001, qui fixe les conditions et modalités d'achat de logements en location-vente.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 06 جانفي 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 06 Janvier 2025

Produits		Prix du détail ¹		أسعارالتجزئة ²		المنتجات
		DA / Kg	معدل	أعلى	أدنى	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	71	88	54	البطاطا	خضراواتجذبة
	Tomate	88	102	74	الطماطم	
	Oignon sec	50	57	43	البصل الجاف	
	Ail sec	477	547	407	الثوم الجاف	
	Carotte	73	82	64	الجزر	
	Navet	78	87	70	لفت	
	Choux fleur	74	82	65	قرنبيط	
	Choux	75	83	67	الكرنب	
	Courgette	190	206	174	الكوسبة	
	Haricot vert	283	304	262	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	100	113	88	الخس		
Fruits frais	Clémentine	120	150	90	الكليمونتين	فواكه طازجة
	Mandarine	102	135	70	الماندرين	
	Orange	120	150	94	البرتقال	
	Citron	125	142	108	الليمون	
	Pomme locale	401	511	291	التفاح المحلي	
	Datte	520	658	381	التمر	
	Banane	463	477	448	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1768	1900	1636	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	379	392	366	الدجاج	
	Œufs (Unité)	19	20	18	البض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	103	92	حليب البقر (لتر)	

AVEC UN TAUX D'INTÉGRATION VARIANT ENTRE 34% À 54 %

L'Algérie progresse dans les énergies renouvelables

L'Algérie, consciente de la nécessité de diversifier ses sources d'énergie, a fait des énergies renouvelables un axe central de sa stratégie pour réduire sa dépendance aux hydrocarbures. Dans ce cadre, le gouvernement met en œuvre des politiques visant à favoriser l'intégration du contenu local dans les projets d'énergies renouvelables.

Depuis quelques années, une législation impose aux projets d'inclure au moins 35 % de contenu local, afin de stimuler l'économie nationale. Selon Boukhalfa Yaici, directeur général de Green Energy Cluster Algeria, certains projets ont même réussi à atteindre un taux de 54 % de contenu local.

Par Mourad A.

Lors de son intervention sur un plateau de la télévision publique, Boukhalfa Yaici a souligné que cette mesure a pour objectif de promouvoir l'industrie nationale, de créer des emplois et de limiter les importations. Elle repose sur l'amélioration des capacités industrielles locales, le développement de la chaîne de valeur, ainsi que le transfert de technologies et de compétences via des partenariats avec des entreprises internationales. «L'État algérien soutient également cette transition en fournissant des financements et en lançant des programmes de formation», a-t-il ajouté. Cependant, des défis subsistent, notamment les coûts élevés des matériaux locaux, le manque de personnel qualifié dans certaines technologies spécifiques et le besoin de développer des infrastructures de production locales adaptées aux exigences du secteur des énergies renouvelables. Dans un effort pour structurer et mieux coordonner ses initiatives, l'Algérie a mis en place une autorité unique responsable de la supervision des projets d'énergies renouvelables. «Cette autorité facilite la coordination des efforts et la gestion des initiatives», a précisé l'intervenant. Des personnalités clés, telles que

le professeur Yassa, ont été désignées pour diriger cette transformation. L'objectif de l'Algérie est de produire 15 000 MW d'énergie renouvelable d'ici 2035, avec déjà 3 200 MW atteints. Une priorité essentielle de ces projets est leur intégration au réseau électrique national, avec une première production attendue pour 2025. L'Algérie met également un accent particulier sur l'énergie solaire, notamment pour soutenir les projets agricoles dans le sud du pays. Parallèlement, elle s'efforce de renforcer les infrastructures reliant les zones de production d'énergie aux zones de consommation. Le DG de Green Energy Cluster Algeria a également évoqué le développement de l'énergie éolienne pour compléter l'énergie solaire, permettant ainsi une production continue 24h/24 grâce à la complémentarité des deux sources d'énergie.

Le pays privilégie aussi la recherche et l'innovation, en collaborant avec des institutions internationales pour développer des technologies solaires adaptées au contexte algérien. "Cette approche vise à intégrer les résultats scientifiques dans des applications industrielles concrètes", a-t-il expliqué. En outre, la diaspora algérienne est sollicitée pour contribuer au développement des énergies renouvelables, soit par des investissements, soit

par le transfert de savoir-faire.

Dans le cadre de projets stratégiques, l'Algérie développe le corridor énergétique "South-H2", reliant le pays à l'Europe via la Tunisie et l'Italie. L'objectif est d'exporter 4 millions de tonnes d'hydrogène vert d'ici 2030, en utilisant les infrastructures existantes pour réduire les coûts et accélérer le développement.

«Des projets pilotes sont déjà en cours pour positionner l'Algérie comme un acteur majeur dans le domaine de l'hydrogène vert, ce qui pourrait potentiellement remplacer une partie des exportations de gaz naturel par de l'hydrogène», a-t-il ajouté.

Enfin, pour soutenir cette transition énergétique, des formations spécialisées sont proposées dans les universités et centres techniques afin de répondre aux besoins croissants du secteur. L'Algérie met également l'accent sur la création d'emplois pour les diplômés dans les projets liés aux énergies renouvelables. Parallèlement, une stratégie industrielle intégrée est en place, avec la création de zones industrielles dédiées. Ces zones permettront de regrouper les acteurs du secteur, de réduire les coûts de production et de favoriser une plus grande compétitivité ainsi qu'une création de valeur ajoutée.

MINISTÈRE DES RELATIONS
AVEC LE PARLEMENT

Lancement de la plateforme numérique «Tadjawob»

Le ministère des Relations avec le Parlement a lancé, lundi à Alger, en coordination avec le Haut-commissariat à la numérisation, la plateforme numérique "Tadjawob", dédiée au traitement automatisé des questions orales et écrites des députés et membres du Parlement. Lors d'une Journée d'information intitulée "La numérisation, un gage d'efficacité pour la coordination institutionnelle", la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, a précisé que le lancement de la plateforme "Tadjawob", en coordination avec le Haut-commissariat à la numérisation, "met en évidence la réactivité du Gouvernement face aux préoccupations des citoyens exprimées par les membres des deux chambres du Parlement à travers les différents mécanismes de contrôle parlementaire", et ce, conformément aux "décisions souveraines prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et traduites dans plusieurs textes législatifs et réglementaires". Après avoir rappelé "l'adoption de 70 textes législatifs depuis le début de la présente législature en 2021", Mme Krikou a affirmé que cette nouvelle plateforme "se veut une cellule de veille chargée de recueillir les préoccupations lors de la session parlementaire actuelle aux niveaux local et national", ce qui reflète, a-t-elle dit, "la coordination et la complémentarité institutionnelle entre les pouvoirs législatif et exécutif, au service de l'intérêt général". De son côté, la Haut-commissaire à la numérisation au rang de ministre, Meriem Benmouloud, a mis en avant l'importance d'intégrer la transformation numérique pour améliorer le service public, mettant en avant les efforts déployés par le Haut-commissariat pour la mise en place de la stratégie nationale de transformation numérique, en coordination avec plusieurs départements ministériels, dont le ministère des Relations avec le Parlement.

R. E.

PARACHÈVEMENT DU PROCESSUS DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Un enjeu majeur pour instaurer la transparence et améliorer les performances

Par R. E.

En 2024, l'Algérie a fait du parachèvement du processus de transformation numérique un enjeu majeur pour moderniser les administrations et les services publics, instaurer la transparence et améliorer les performances à travers la numérisation de tous les services. Afin de concrétiser cette démarche, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a insisté à maintes occasions sur l'impérative généralisation de la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux, sous la supervision du Haut-commissariat à la numérisation, ordonnant, pour ce faire, la présentation de rapports d'étape sur l'état d'avancement du processus de numérisation et l'accélération de son parachèvement au vu de son importance dans le développement de l'action gouvernementale. À cet égard, le Haut-commissariat à la numérisation a posé les bases de la stratégie nationale de transformation numérique dans le but de changer de mode de gestion, d'instaurer la transparence et de lutter contre la bureaucratie et la corruption. Cette straté-

gie repose sur deux principaux piliers : la loi sur la numérisation, qui devrait lever les entraves et combler les lacunes existantes, et la sécurité informatique et la cybersécurité. Pour mettre en place l'infrastructure nécessaire au déploiement de cette stratégie, le Haut-commissariat à la numérisation a signé, en avril dernier, avec Huawei Consortium, un accord portant réalisation du Centre national algérien des services numériques (Data Center). À ce propos, la Haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud, a indiqué que "ce Data Center a vocation à réaliser la souveraineté numérique, à domicilier les données nationales, à élaborer une base de données nationale et à assurer la coordination entre les différents départements ministériels". Les réseaux de communication étant indispensables pour réaliser la transformation numérique, le ministère de la Poste et des Télécommunications a franchi des pas importants en matière d'infrastructures de connexion, avec le déploiement de 200.000 km de fibre optique, la connexion de près de 6 millions de foyers à l'internet fixe, l'augmentation du

débit local à 10,8 mégabits par seconde et le renforcement de sa capacité de bande passante internationale à 9,8 téra-bits par seconde. Dans ce cadre, le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale a vu la mise en place d'une infrastructure numérique comprenant 12 data centers et un réseau national, avec le développement de 67 systèmes d'information et de 48 interfaces électroniques, dont 24 dédiées à la coordination avec les différents secteurs, et l'intégration de 86 services électroniques spécifiques au secteur dans le Portail gouvernemental des services publics. Dans le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la numérisation a touché les domaines pédagogique et des services, avec la création de 60 plateformes numériques et la généralisation du progiciel de gestion intégré PROGRES. La numérisation a contribué à la rationalisation des dépenses dans le secteur et à l'amélioration des œuvres universitaires. Dans le secteur de l'Éducation nationale, le processus de numérisation a touché toutes les opérations liées à la scolarisation, à la formation et au recrutement. Le secteur des Finances a,

pour sa part, réalisé des résultats substantiels dans le processus de transformation numérique, notamment en ce qui concerne la numérisation des services financiers et bancaires et l'encouragement de l'innovation. De son côté, le secteur de la Santé a été doté d'une plateforme numérique dédiée à la gestion et à l'organisation de l'ensemble des services des urgences médicales au niveau national, avec la digitalisation du parcours de soins pour parvenir, in fine, à l'utilisation du dossier électronique du patient. De plus, un bond qualitatif a été réalisé par le ministère de la Justice en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), dans le cadre de la modernisation des services judiciaires au profit des citoyens, des justiciables et des auxiliaires de justice. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire s'emploie, lui aussi, à mettre en place un plan sectoriel de transformation numérique pour la période 2025-2026, reposant sur la numérisation des procédures au profit des citoyens et l'optimisation de la gestion de la chose publique.

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'EXPANSION TOURISTIQUE D'AÏN OUARKA (NÂAMA)
Lancement des travaux de la première phase

Les travaux de la première phase de l'aménagement de la zone d'expansion touristique (ZET) d'Aïn Ouarka, située dans la daïra d'Asla (Nâama), ont débuté, dimanche, sur une superficie de plus de 37 hectares, a annoncé la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya.

L'entreprise spécialisée dans les travaux de réhabilitation de la façade touristique du village d'Aïn Ouarka a entamé l'exécution de cette phase, conformément à l'étude technique réalisée par l'Agence nationale du foncier touristique. Cette étude prévoit trois phases d'aménagement visant à promouvoir et diversifier l'investissement dans la station thermale d'Aïn Ouarka et à exploiter au mieux ses caractéristiques thermales, a souligné le directeur du secteur, Yazid Dad-dach.

Il a précisé que la première phase des travaux, qui a nécessité un investissement d'environ 300 millions de dinars, concerne l'aménagement du foncier touristique, ainsi que la transformation de la façade du lac continental dans la zone humide d'Aïn Ouarka, afin d'améliorer son aspect esthétique, renforcer l'attractivité de la région thermale et réaliser des améliorations urbaines. Ces travaux devront être achevés dans les prochains mois, en prévision de l'accueil de divers projets d'investissement.

Les travaux lancés dans la zone d'expansion touristique d'Aïn Ouarkatouchent la création de places publiques avec des espaces verts, des zones de détente et de loisirs, des fontaines artificielles, l'élargissement et la modernisation du réseau d'éclairage public, la mise en place d'infrastructures de services et l'aménagement des voies d'accès, afin de répondre aux besoins des touristes et des citoyens, tout en préservant l'environnement, a ajouté la même source.

A noter que parmi les projets d'investissement approuvés dans le cadre du plan directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2030 pour la région d'Aïn Ouarka, figurent la construction de deux centres, l'un pour le bien-être, la forme physique et la santé, l'autre pour les loisirs, ainsi qu'un village touristique, trois hôtels, une maison d'hôtes, un camp familial, un centre d'artisanat et un complexe sportif, selon la même source.

Les services concernés tendent à créer toutes les conditions favorables pour attirer des projets d'investissement qui apporteront une valeur ajoutée et renforceront l'attractivité touristique de la wilaya, compte tenu de la richesse de ses atouts naturels et de sa diversité culturelle et patrimoniale, ainsi que de sa situation géographique stratégique en tant que porte d'entrée vers le sud pour ceux venant de l'Ouest et du Centre du pays, selon la même source.

BATNA

Une exposition collective d’artisans met en valeur l’authenticité de la «Melhfa» des Aurès

Des artisans spécialisés dans la confection d’habits traditionnels féminins dans la région des Aurès ont mis en valeur, dimanche lors d'une exposition collective à la maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa de Batna, l'authenticité de la " Melhfa " ou " Elhaf ", cette longue robe chaouie qui résiste à l'oubli depuis plusieurs siècles).

L'exposition qui a attiré un public nombreux dès son ouverture, s'inscrit dans le cadre de la semaine dédiée à la célébration du classement du costume féminin cérémoniel de l'Est algérien sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Des exposants, approchés par l'APS, ont mis l'accent sur le caractère original et authentique de la " Melhfa ", portée dans les Aurès depuis des temps immémoriaux, avec sa couleur noire décorée le long de ses extrémités supérieure et inférieure d'un liséré de trois couleurs : violet (ou rouge), jaune et vert, sous la forme d'étroites bandes parallèles appelées " S'fifa

Ces couleurs, inspirées de la nature Aurésienne, symbolisent l'amour de la vie par

les femmes chaouies, le soleil, ainsi que la terre et sa générosité, selon l'artisane et professeure à la retraite Messaouda-Hayat Bouali, qui a noté que cet habit consiste en une pièce unique qui était auparavant maintenue, à ses extrémités, par des noyaux de dattes ou d'abricots et de fils de laine entremêlés qui servent de ceinture. Selon Mme Bouali, la " Melhfa " est généralement accompagnée d'une autre pièce en laine dont on recouvre les épaules, appelée " thaghnast ", un châle tissé épais en hiver et très léger durant la saison chaude, en plus, évidemment, des célèbres bijoux en argent qui tiennent un rôle important dans l'élégance de la femme, et qui permettent de fixer les extrémités de la " Melhfa ".

Le responsable de l'association " Azta N'lhaf ", Kamel Radji, a évoqué, quant à lui, " la relation étroite entre cet ancien

costume féminin et l'ingéniosité des femmes d'antan dans le tissage de la laine, en général, et de la Melhfa, en particulier".

Cette exposition a donné lieu à l'organisation d'un atelier technique et pratique consacré aux techniques de tissage de la " Melhfa " originale des Aurès, sous la supervision de l'artisane Soraya Saïfi qui a fait part de son souhait d'enseigner, à travers cet atelier, les techniques correctes de tissage de cet habit à l'intention des personnes intéressées.

Une exposition d'objets traditionnels en poterie, de tapisserie ancienne et de bijoux en argent a été organisée pour l'occasion qui a également été mise à profit pour la présentation d'un exposé sur l'histoire de la " Melhfa " jusqu'à son classement par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

TIMIMOUN

Plus de 90 malades bénéficient d’une intervention chirurgicale ophtalmologique gratuite

Plus de 90 interventions chirurgicales et des consultations ophtalmologiques ont été effectuées gratuitement au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH) El-Hachemi M'hamed à Timimoun, à l'initiative d'une association caritative dénommée "Sanabil El-Kheir", en coordination avec les services du secteur de la Santé, a-t-on appris dimanche des or-

ganisateurs.

Cette action de solidarité, dont ont bénéficié des patients de la région souffrant de maladies des yeux ou d'une faiblesse de la vue, a été menée vendredi et samedi par une équipe médicale spécialisée, dans le cadre d'une initiative visant à pallier le déficit de couverture médicale de la région dans cette spécialité, a indiqué le président de l'asso-

ciation précitée, Dr.Ahmed El-Asri.

Elle a été encadrée par des spécialistes bénévoles venus des wilayas d'Alger, Sidi Bel-Abbès et Oran, a-t-il précisé.

L'association "Sanabil El-Kheir" organise chaque année des actions de solidarité similaires, en élaborant préalablement une liste nominative de malades avant de solliciter les services de praticiens spécia-

listes de différentes wilayas du pays, en coordination avec le service chirurgie de l'EPH El-Hachemi M'hamed de Timimoun.

Cette action de solidarité vise à assurer des interventions chirurgicales gratuites dans la région, et épargner aux malades les contraintes de déplacement vers d'autres wilayas pour leurs soins, selon la même source.

BOUMERDÈS

Réception de trois polycliniques avant mars prochain

Trois (3) polycliniques seront réceptionnées avant fin mars prochain dans la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris, auprès de la direction locale des équipements publics (DEP).

« Le taux d'avancement des travaux de réalisation de ces structures de santé se situe entre 70 et 80%. Elles seront réceptionnées et mises en service dans les délais contractuels fixés pour mars prochain », a indiqué le directeur du secteur, Mustapha Fethi Maâzouz.

Ces trois projets, inscrits dans le cadre des programmes de développement centralisés pour l'exercice 2024, sont en réalisation dans les communes de Bordj Menail (à l'Est de la wilaya), Larbaâatche et OuledHaddadj (à l'ouest), a-t-il ajouté. Le même responsable a souligné le lancement, dernièrement, des travaux de réali-

sation d'une autre polyclinique dans la région Mouaïssia, dans la commune de Hammadi (à l'Ouest), dont la livraison est attendue avant la fin de l'année 2025.

En outre, le DEP a annoncé la relance prochaine des travaux de réalisation de deux (2) polycliniques à Tidjelabine et El Karma, dans la ville de Boumerdes, ainsi que du projet de réalisation d'un centre de santé dans la ville de Boudouaou suite à la levée des obstacles qui entravaient sa concrétisation. Sur un autre volet, le responsable de la prévention à la direction de la santé et de la population, Dr. Hadj Salah a fait savoir que des examens médicaux spécialisés seront lancés dès demain jeudi au niveau des polycliniques des communes de Bordj Menail, Legata, Isser et Naciria.

Il a souligné que le transfert des examens

médicaux spécialisés vers les polycliniques relevant des établissements publics de santé de proximité (EPSP) s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public de santé, du rapprochement des examens médicaux spécialisés des citoyens et de la réduction de la pression sur les établissements hospitaliers et de santé.

Le secteur de la santé de Boumerdes compte actuellement trois (3) grands établissements hospitaliers opérationnels à Thenia, Dellys et Bordj Menail, 37 polycliniques, 12 maternités d'une capacité d'accueil de 88 lits et 121 salles de soins. Il dispose, également, de 21 points d'urgences médicales, trois (3) urgences médico-chirurgicales et trois (3) unités de contrôle et de traitement des maladies respiratoires.

Les finances publiques et l'action pour le climat

Le rapport de 2023 de Selma Mahfouz et Jean Pisani-Ferry sur les « incidences économiques de l'action pour le climat » est une très bonne source d'informations et d'analyses pour examiner les conséquences de la lutte contre le changement climatique sur les finances publiques. Les principales conclusions en sont les suivantes s'agissant des comptes publics.

1^{ère} partie

Par François Ecalé

Si on peut espérer le retour à une croissance plus forte à long terme, au moins par rapport à un scénario sans action pour le climat, la transition se paiera pendant au moins dix ans par une croissance potentielle plus faible, donc par moins de recettes publiques. Les dépenses publiques supplémentaires nécessaires étant par ailleurs d'environ 1,5 % du PIB en 2030, la dette publique pourrait être majorée de 10 points de PIB à cet horizon.

Une augmentation des impôts sera nécessaire pour limiter l'endettement public, des économies d'un niveau suffisant sur d'autres postes étant peu réalistes compte-tenu des efforts nécessaires par ailleurs pour redresser les comptes publics. Cette hausse des impôts, si elle porte sur les plus aisés, facilitera en outre l'acceptation sociale de la transition climatique. Malgré cette hausse de la pression fiscale, il faudra accepter une augmentation de la dette publique. Ce rapport appelle quelques réserves, notamment les suivantes. Tout en reconnaissant son efficacité, ses auteurs ne recommandent pas une nouvelle hausse de la tarification du carbone au-delà de l'extension du marché européen de quotas de carbone qui est déjà prévue. Or le conseil national de la productivité, dans son rapport d'octobre 2023, observe que le mécanisme d'ajustement aux frontières n'empêchera pas une dégradation de la compétitivité des entreprises européennes due à ces quotas et propose une forme innovante et intéressante de taxe carbone qui, à l'instar de la TVA, aurait peu d'effet sur leur compétitivité.

Même si une grande part de son produit devrait être utilisée pour apporter une compensation aux ménages modestes, une telle taxe carbone réduirait la contrainte sur les finances publiques en remplaçant une partie des subventions recommandées par S. Mahfouz et J. Pisani-Ferry pour inciter ménages et entreprises à moins émettre de gaz carbonique. Il serait risqué de se résigner à laisser la dette publique s'accroître, même pour réduire la « dette climatique », ou d'augmenter sensiblement les autres prélèvements obligatoires au motif qu'il est très difficile, socialement et politiquement, de faire des économies.

A) le rapport Mahfouz Pisani

Le rapport commandé à J. Pisani-Ferry et dont S. Mahfouz était la rapporteure générale met en avant les messages suivants si on se limite à ceux qui peuvent concerner les finances publiques. L'action pour le climat devra reposer sur la réorientation du progrès technique vers les technologies vertes, sur la so-

briété énergétique (entendue comme une réduction de la consommation d'énergie qui ne découle pas de gains d'efficacité énergétique) et sur la substitution d'énergie décarbonée aux énergies fossiles. Il faudra faire en dix ans ce qu'il a été difficile de faire en 30 ans. Si on peut espérer le retour à une croissance plus forte à long terme, au moins par rapport à un scénario sans action pour le climat, la transition se paiera pendant plus de dix ans par une réduction des gains de productivité et de la croissance potentielle, donc par moins de recettes pour les administrations publiques. En outre, la décarbonation de l'économie diminuera le rendement des taxes sur les énergies fossiles. La transition climatique nécessitera certes un supplément d'investissements, net des désinvestissements dans les productions carbonées, de plus de deux points de PIB à l'horizon de 2030 par rapport à un scénario à politique inchangée. Mais ces investissements, qui consisteront surtout à remplacer des équipements par d'autres, n'augmenteront pas le potentiel de croissance. L'extension prévue du marché européen de quotas de carbone incitera les entreprises à orienter leurs investissements dans ce sens, mais il faudra surtout compter sur la réglementation, sur les investissements des administrations publiques pour décarboner leur propre production et sur des subventions publiques aux entreprises et ménages. Les investissements nécessaires seront considérables pour les classes moyennes et pourront difficilement être financés sans soutien public.

Les dépenses publiques supplémentaires pourraient être ainsi comprises entre 1,0 et 1,5 % du PIB (scénario optimal pour les auteurs) en 2030 (dont 0,4 % du PIB pour la rénovation thermique des bâtiments publics et 0,5 % pour les aides à la rénovation thermique des logements ; voir tableau plus loin). Même en supposant que la diminution du rendement des taxes sur l'énergie sera compensée par d'autres impôts pour maintenir constant le taux des prélèvements obligatoires, la dette publique pourrait être majorée de 10 points de PIB en 2030 et de 25 points en 2040.

L'action pour le climat risque en outre d'avoir des effets inflationnistes. Si la BCE ne relève pas sa cible d'inflation, elle pourrait alors maintenir des taux d'intérêt élevés qui aggraveront la situation des finances publiques et pourraient affecter la croissance potentielle. Ces dépenses publiques supplémentaires devraient pouvoir être financées par des économies sur les autres dépenses budgétaires et fiscales, notamment celles qui sont contraires aux objectifs environnementaux. Il est toutefois vraisemblable que ces redéploiements seront largement insuffisants.

Une hausse des prélèvements obligatoires sera donc probablement nécessaire, pour limiter l'endettement public mais aussi, et surtout, pour faciliter l'acceptation sociale d'une transition climatique dont le coût pourrait être élevé pour les classes modestes et moyennes de la population malgré les aides publiques. Un prélèvement exceptionnel et temporaire sur le patrimoine financier des ménages les plus aisés pourrait être envisagé dans cette optique.

Cet impôt sera toutefois insuffisant pour couvrir les dépenses publiques supplémentaires. En conséquence, « l'endettement public n'est pas le premier instrument de financement de la transition mais contraindre à l'excès la possibilité d'y avoir recours risque de compliquer encore la tâche des décideurs publics ».

B) commentaires sur ce rapport

Comme le soulignent J. Pisani et S. Mahfouz, les incertitudes sont très grandes et les chiffres souvent précis qu'ils donnent doivent être considérés comme des ordres de grandeur permettant d'illustrer des problématiques. Les commentaires suivants portent seulement sur les parties de leur rapport qui concernent les finances publiques et sur lesquelles des réserves doivent être formulées.

1) la taxe carbone

La synthèse de leur rapport se termine par le paragraphe suivant : « La bonne méthode pour piloter la transition doit reposer sur un équilibre entre subventions, réglementation et tarification du carbone. Mieux que les États-Unis ou que la Chine, l'Europe et la France combinent aujourd'hui les trois instruments. En dépit des difficultés politiques et sociales, il ne faut pas renoncer au signal-prix, qui permet d'orienter les décisions de façon décentralisée ». Les auteurs y renoncent pourtant en raison de ces difficultés politiques et sociales illustrées par le mouvement des gilets jaunes et alors même qu'ils écrivent avec raison quelques paragraphes auparavant : « les réglementations ne sont pas plus indolores que la tarification du carbone ».

Ils soulignent certes que le marché européen des quotas de carbone sera étendu aux secteurs des transports maritimes et aériens intra-communautaires et qu'un deuxième marché couvrira le transport routier de marchandises et le chauffage des logements à partir de 2027. Or un marché de quotas de carbone avec allocation initiale payante a des propriétés économiques très proches de celles d'une taxe sur le carbone.

L'extension du marché européen aux transports routiers et au chauffage des logements, qui concernera les fournisseurs des énergies consommées par ces

secteurs, sera toutefois techniquement complexe à mettre en œuvre et le prix de ces quotas sera plafonné. Il n'est pas sûr que ce soit préférable à une taxation de la consommation finale de carbone. En outre, comme le rappelle une note de novembre 2023 du conseil d'analyse économique, de nombreux établissements sont exemptés de quotas ou les reçoivent gratuitement au motif qu'ils sont soumis à une forte concurrence internationale. Celle-ci devrait certes être atténuée par la mise en place progressive d'un « mécanisme d'ajustement carbone aux frontières » conduisant à taxer les importations de produits dont la production en Europe est soumise à des quotas avec une allocation initiale payante. Il est donc prévu qu'une diminution des quotas gratuits accompagne la montée en charge de cette taxe carbone aux frontières.

Le conseil national de la productivité souligne toutefois dans son rapport d'octobre 2023 que cette taxe carbone aux frontières ne compensera que partiellement (environ 40 %) le handicap de compétitivité des entreprises européennes au regard des importations venant de pays faisant moins d'efforts et qu'elle dégradera leur compétitivité à l'exportation dans la mesure où les intrants de la production européenne seront plus chers. En outre, cette taxe aux frontières ne compensera pas les pertes de compétitivité résultant des normes environnementales.

Le conseil national de la productivité formule dans ce rapport des propositions visant à tarifier le carbone sans réduire la compétitivité en partant de l'obligation que les entreprises européennes ont déjà de tenir une comptabilité carbone quand elles ont plus de 500 salariés, et bientôt seulement 200. Une généralisation de cette comptabilité carbone, et des factures faisant apparaître le contenu en carbone des produits vendus, permettrait de mettre en place une taxe sur le contenu en carbone des produits au moment de leur consommation finale. Les produits importés seraient ainsi taxés comme les produits nationaux et les exportations ne seraient pas touchées. Les simulations présentées montrent que cette mesure aurait un fort impact à la baisse sur les émissions de gaz carbonique. En poussant le raisonnement un peu plus loin, on pourrait envisager une taxe carbone analogue à la TVA : paiement de la taxe par l'acheteur au vendeur qui la reverse à l'Etat en se faisant rembourser la taxe payée sur ses propres achats (en suivant le même circuit que la TVA) ; taxation du contenu en carbone des importations sur le modèle du mécanisme aux frontières actuel ; exonération de taxe à l'exportation.

(A suivre)

EGYPTE

Le volume d'oranges transformées attendu en hausse de 50 % en 2024/2025

En Egypte la production d'orange est principalement destinée à l'exportation sous forme fraîche. Le pays qui est d'ailleurs le 2ème exportateur mondial du fruit après l'Espagne, se renforce à présent sur le segment de la transformation.

En Egypte, l'utilisation des oranges par le secteur de la transformation pour la production de jus de fruits ou de concentrés de jus, devrait augmenter de 50 % au cours de la campagne de commercialisation de 2024/2025. C'est ce qu'indiquent les dernières estimations formulées par le Département américain de l'Agriculture (Usda) dans son dernier rapport sur le marché égyptien des agrumes, publié le 18 décembre dernier. Cette prévision, si elle se réalisait, traduirait une augmentation de 150 000 tonnes du volume d'oranges transformées par rapport à la campagne précédente, pour atteindre 450 000 tonnes, soit environ 12 % de la production locale attendue à 3,7 millions de tonnes.

Pour expliquer ces perspectives de croissance, l'Usda indique que l'envolée des prix de vente de jus d'orange sur le marché



international notamment en raison d'une baisse de l'offre en provenance du Brésil, principal producteur mondial, et d'une augmentation de la demande aux Etats-

Unis, suscite l'intérêt de l'industrie égyptienne.

A titre indicatif, les données compilées sur le New York Intercontinental Exchange (ICE), la principale bourse de négoce de jus d'orange concentré congelé, indiquent que le prix de référence de la denrée a augmenté de près de 50 % sur l'ensemble de l'année 2024 clôturant à 497,5 \$ par livre (lb) le 31 décembre dernier soit environ à 1 096,80 \$ par kilogramme (kg). « Alors que les prévisions annoncent une pénurie mondiale d'oranges pour la production de jus [en raison de problèmes climatiques et de maladies agricoles], les entreprises agroalimentaires égyptiennes ajoutent de la valeur à leurs produits frais, compte tenu des prix élevés des oranges transformées sur le marché mondial », souligne l'Usda.

Il faut également noter les efforts déployés

par le secteur public pour augmenter la capacité de transformation des agrumes dans le pays. Plus récemment, le gouvernement égyptien a ainsi approuvé en octobre dernier la création d'une zone économique spéciale dédiée à la transformation d'agrumes dans la zone industrielle de Port-Saïd pour un coût total de 10 millions \$, avec pour ambition de produire 2 500 tonnes de concentré par saison lors de la première phase de développement du projet.

Globalement, la hausse de la transformation des oranges représente une opportunité pour la filière égyptienne d'augmenter ses recettes d'exportations. Les données compilées sur la plateforme Trade map indiquent que le pays d'Afrique du Nord avait engrangé plus de 41,5 millions \$ grâce à ses exportations de jus d'orange en 2023.

E-GOUV

La Tunisie déploie des bureaux administratifs numériques de proximité

En mai 2024, les autorités tunisiennes ont organisé un séminaire national pour le lancement officiel du projet des « Maisons des Services Administratifs numériques ». Quelques mois plus tard, le Premier ministre s'est prononcé sur le projet. Kamel Madouri, Premier ministre de la Tunisie, a annoncé que son gouvernement œuvre à l'installation de cellules de proximité pour les services administratifs numériques. C'était lors de la réunion ministérielle de la 5e session ordinaire du Comité technique spé-

cialisé de l'Union africaine sur la fonction publique, les collectivités locales, le développement urbain et la décentralisation, qui s'est tenue du mercredi 18 au vendredi 20 décembre à Tunis. Baptisées « Maisons des Services administratifs numériques » (MSA-numériques), ces structures visent à centraliser divers services administratifs, facilitant ainsi les démarches des usagers. Selon le Premier ministre, relayé par La Presse.tn, une première expérience est en cours, notamment dans les régions in-

térieures du pays, marquant ainsi un tournant dans la décentralisation et de la transformation numérique de l'administration. Cette déclaration survient après le séminaire national de lancement officiel dudit projet, qui s'est tenu en mai dernier en présence de diverses autorités tunisiennes. Alignée sur la stratégie « Tunisie Numérique 2025 », l'initiative s'inscrit dans le cadre des réformes entreprises par le gouvernement pour moderniser l'administration et renforcer la relation entre l'Etat et les citoyens.

Selon le rapport « E-Government Survey 2024: Accelerating Digital Transformation for Sustainable Development » publié en septembre 2024, le département des questions économiques et sociales des Nations unies (UN DESA) classe la Tunisie parmi les meilleurs élèves africains en matière d'e-gouv. Le pays affiche un score de 0,6935 sur 1 à l'indice de développement de l'administration en ligne (EGDI) et se place en 3e position continentale. La moyenne africaine est de

0,4247. Il affiche néanmoins un score de 0,5951 sur 1 à l'indice des services en ligne (OSI), indicateur de l'EGDI qui mesure la qualité, la portée et la diversité des services en ligne proposés par un gouvernement. C'est l'indicateur dans lequel il présente le plus mauvais score. Il faut rappeler que l'objectif du gouvernement tunisien est d'atteindre 88% de numérisation des démarches administratives et de renforcer la décentralisation de 40% à court terme.

ARABIE SAOUDITE

Le métro de Riyad est désormais entièrement opérationnel

Le réseau du métro de Riyad a officiellement atteint sa pleine capacité opérationnelle dimanche avec l'inauguration de la ligne orange, également connue sous le nom d'axe Al-Madinah Al-Munawwarah. Cette étape importante marque l'achèvement du projet ambitieux de métro à six lignes dans la capitale, et constitue un pas de plus vers la modernisation des transports urbains et la réalisation des objectifs de la Vision 2030 de l'Arabie saoudite. La ligne orange s'étend sur 41 km, reliant la route de Djeddah à l'ouest à la deuxième route périphérique à l'est, parallèle à KhashmAl-A'an à l'est. Les stations de la ligne comprennent Jeddah Road, Tuwaiq, Al-Dawh, Harun Al-Rashid Road et An Naseem,

qui est un échange clé avec la ligne pourpre, améliorant ainsi l'accessibilité et la commodité pour les résidents et les visiteurs. Coïncidant avec le lancement de la ligne orange, la Commission royale d'enquête sur la ville de Riyad a annoncé l'ouverture de trois nouvelles stations de la ligne bleue : Al-Murooj, Bank Al-Bilad et King Fahad Library. Ces ajouts le long de l'axe Al-Olaya-Al-Batha renforcent l'intégration du réseau, en le reliant aux principaux centres commerciaux, aux zones résidentielles et aux monuments culturels. Le métro de Riyad est l'un des plus grands projets de transport public de la région, avec six lignes, 176 kilomètres de voies et 85 stations. Son achèvement est une étape impor-

tante dans la réalisation des objectifs de la Vision 2030 de l'Arabie saoudite, qui vise à diversifier l'économie et à réduire la dépendance au pétrole grâce à des investissements dans les infrastructures durables. Le métro devrait encourager les gens à utiliser les transports publics en réduisant la congestion du trafic et la pollution environnementale dans la capitale. Développé en collaboration avec des consortiums mondiaux, le projet a été lancé en 2013 pour un coût total de 22,5 milliards de dollars. Malgré les défis, y compris les perturbations causées par la pandémie de COVID-19, son achèvement témoigne de l'engagement de l'Arabie saoudite à améliorer les infrastructures et les niveaux de vie urbains.

Le métro, qui fonctionne tous les jours de 6 h à minuit, est une alternative fiable et écologique aux véhicules privés. Les passagers peuvent planifier leurs déplacements en utilisant l'application Darb ou acheter des billets aux guichets de la gare ou aux distributeurs automatiques. Alors que Riyad se transforme en une métropole mondiale, le métro pleinement opérationnel établit la ville comme modèle de développement urbain durable. En améliorant la connectivité et en offrant des solutions de transport efficaces, le métro de Riyad soutient la croissance économique, améliore la qualité de vie et renforce la position de la ville en tant que leader de l'innovation et du progrès urbains.

NIGERIA

Création d’une société de garantie de crédit en mai 2025

Avec la Société nationale de garantie de crédit, Abuja espère combler les lacunes en matière de financement pour mieux répondre aux besoins des particuliers et des PME.

Le président nigérian, Bola Tinubu (photo), a annoncé le mercredi 1er janvier, le lancement en mai 2025, de la Société nationale de garantie de crédit (NCGC), un dispositif destiné à élargir l'accès au crédit aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises (PME). Cette structure s'appuiera sur des partenariats avec des institutions publiques et privées pour renforcer l'inclusion financière et soutenir la croissance économique, insiste le chef de l'Etat nigérian. « Le gouvernement fédéral établira la NCGC pour élargir les instruments de partage des risques destinés aux institutions financières et aux entreprises », a déclaré le président Tinubu, lors d'un discours à Abuja. Le Nigeria fait face à une faible couverture des besoins de financement, tant pour les particuliers que pour les PME. Une étude menée en 2020 par Enhancing Financial Innovation and Ac-

cess (EFInA) révèle que 37% des adultes nigériens n'ont pas accès aux services financiers. Parallèlement, les PME, qui génèrent 48% du PIB et emploient 90% de la population active, reçoivent moins de 1% des prêts bancaires, soit environ 340 millions de dollars, alors que leur déficit de financement est évalué à 160 milliards de dollars par la Banque africaine de développement (BAD). La NCGC collaborera avec des institutions comme la Banque d'industrie, la Nigerian Sovereign Investment Agency et la Nigerian Consumer Credit Corporation, ainsi qu'avec le secteur privé et des organismes multilatéraux. Son objectif est d'amplifier les instruments de partage des risques, permettant ainsi aux banques de prêter davantage à des groupes sous-représentés comme les femmes et les jeunes entrepreneurs. « Cette initiative renforcera la confiance

dans le système financier, élargira l'accès au crédit et soutiendra les groupes sous-servis tels que les femmes et les jeunes. Elle stimulera la croissance, la réindustrialisation et améliorera les conditions de vie de notre population », a soutenu M. Tinubu. Huit mois plus tôt, la Nigerian Consumer Credit Corporation avait été mise en place pour améliorer l'accès au crédit des fonctionnaires fédéraux avant d'étendre ses services à l'ensemble de la population. Malgré ces efforts, des obstacles importants subsistent. Les politiques financières antérieures ont souvent échoué en raison d'un manque de transparence et de suivi rigoureux. Selon la Banque centrale du Nigeria, les lignes directrices adoptées en 2023 pour favoriser la banque ouverte ont permis de réduire certains coûts liés aux services financiers, mais leur portée reste limitée.

ANGOLA

Production d'un important gisement de gaz naturel

Avec environ 55 milliards de mètres cubes de réserves prouvées de gaz naturel en 2023, l'Angola cherche à maximiser le potentiel de ses ressources pour diversifier son économie et réduire sa dépendance au pétrole, conformément à son Plan Directeur pour le Gaz (NGMP). En Angola, la Cabinda Gulf Oil Company, filiale angolaise de Chevron, vient de lancer la production sur le projet gazier Sanha Lean Gas Connection (SLGC), situé dans la province

de Benguela, sur le bloc offshore 0. La production du site est prévue pour alimenter les centrales électriques de Soyo (750 MW) ainsi que l'usine de liquéfaction de gaz naturel Angola LNG d'une capacité de 5,2 millions de tonnes par an. Dans sa première phase, le projet fournira 80 millions de pieds cubes standards par jour à Angola LNG. Une deuxième phase ajoutera 220 millions de pieds cubes standards par jour grâce à la mise en service d'un module de compression supplé-

mentaire. À pleine capacité, le site fournira un volume d'environ 600 millions de pieds cubes standards de gaz par jour. Cette production aidera notamment à faire face à un déficit de l'offre gazière anticipé en Angola sur la période 2022 à 2025. Selon des données de Statista, la production de gaz naturel en Angola s'est élevée en moyenne à environ 9,29 milliards de pieds cubes standards par jour entre 2019 et 2023, face à une demande qui affiche 20,89 milliards de pieds cubes

standards par jour. En parallèle, le gouvernement accélère également l'établissement de son Plan Directeur pour le Gaz (NGMP), une feuille de route essentielle pour le développement et la monétisation des ressources gazières du pays. Celle-ci prévoit notamment une attention particulière pour les projets gaziers, pour satisfaire la demande locale en pleine croissance et réduire la dépendance au pétrole, dans une logique d'efforts de transition énergétique.

BURKINA FASO

Coris Bank prête 58 millions \$ au propriétaire de la mine d'or Bomboré

En quelques années, Coris Bank est devenue l'une des institutions bancaires ouest-africaines les plus actives dans le financement des projets miniers de la sous-région. La banque a notamment prêté de l'argent pour la construction de la mine d'or Kiaka au Burkina Faso et celle de Kouroussa en Guinée. Au Burkina Faso, Orezone Gold a annoncé lundi 23 décembre la signature définitive d'un accord de prêt avec Coris Bank afin d'obtenir 35 milliards FCFA (environ 58 millions \$) au profit de sa mine d'or Bomboré. Il s'agit d'une facilité de prêt d'une durée de trois ans avec un taux d'intérêt annuel de 11 % qui devrait servir au projet d'agrandissement de la mine prévu pour s'achever en 2026. Selon les détails fournis par Orezone, Coris a immédiatement effectué un



premier tirage d'un montant non précisé et le reste des fonds pourra être sollicité au cours de l'année prochaine.

Le remboursement du prêt est différé jusqu'en 2026, ajoute la société canadienne. Notons que l'agrandissement

réussi de la mine d'ici 2026 permettra de porter la capacité de production annuelle de Bomboré à plus de 170 000 onces, contre 110 000 à 125 000 onces actuellement. Avec ce prêt, Coris Bank augmente la portée des financements accordés ces dernières années aux compagnies minières actives en Afrique de l'Ouest, notamment West African Resources ou Hummingbird Resources. La banque de l'homme d'affaires burkinabé Idrissa Nassa a ainsi participé à la levée de fonds ayant permis de construire la mine d'or Kiaka au Burkina Faso. Rappelons d'ailleurs que M. Nassa est également actionnaire d'Orezone Gold, à travers un investissement initial de 47 millions \$ réalisé par l'une de ses sociétés cette année, en l'occurrence Nioko Resources Corporation.

CACAO

Le Ghana revoit ses prévisions de récolte à la baisse pour 2024/2025

Depuis le début de l'année 2024, les prix du cacao se sont affichés à des niveaux élevés, atteignant un record historique en décembre. Cette situation pourrait s'aggraver davantage en 2025 avec la révision à la baisse de la récolte attendue au Ghana, deuxième producteur mondial de fèves. Au Ghana, la récolte de cacao est désormais attendue à 617 500 tonnes pour le compte de la campagne 2024/2025 qui a débuté en septembre dernier. C'est ce que rapporte Bloomberg citant des sources proches de l'industrie ayant requis l'anonymat. Le stock annoncé traduit une baisse de 5 % par rapport aux prévisions de récolte de 650 000 tonnes formulées par le Conseil du cacao (Cocobod) en début de campagne. Cette révision à la baisse est principalement attribuée à l'arrivée du harmattan dont les vents chauds et secs devraient affecter la productivité des vergers jusqu'en février prochain. Plus largement, ce développement dans la filière ghanéenne devrait renforcer les inquiétudes liées à l'approvisionnement en cacao sur le marché international d'autant plus que la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, a également réduit ses estimations de récolte de près de 14 %, à 1,9 million de tonnes, pour des raisons similaires. Il faut noter que les inquiétudes liées à l'approvisionnement en cacao en provenance de ces deux pays ont ravivé la flambée des cours de la fève qui étaient passés en dessous de la barre des 10 000 \$ la tonne jusqu'au début du mois de décembre. Ainsi dans la journée du 18 décembre à New York, le contrat de cacao le plus actif a atteint 12 636 \$ la tonne, soit le plus haut niveau jamais enregistré, effaçant d'ailleurs le précédent record de 12 220 \$ atteint le 15 avril dernier et couronnant plusieurs semaines de hausse.

REJET DU RACHAT DE US STEEL

Tokyo demande à Washington d'expliquer son rejet pour «dissiper l'inquiétude»

Joe Biden a annoncé vendredi qu'il bloquait le rachat prévu du grand nom de l'acier américain U.S. Steel par le géant japonais Nippon Steel.

Le Premier ministre japonais Shigeru Ishiba a demandé lundi à Washington d'explicitier les risques pour la "sécurité nationale" qui l'ont conduit à rejeter l'acquisition de l'aciériste américain U.S. Steel par Nippon Steel, afin de "dissiper l'inquiétude" des industriels nippons pour leurs investissements. "Ils doivent être capables d'expliquer clairement en quoi" ce projet de prise de contrôle de U.S. Steel par le géant japonais de la sidérurgie "constituait un souci pour la sécurité nationale" des Etats-Unis, a indiqué Shigeru Ishiba lors d'une conférence de presse. Désormais, "il est malheureusement vrai que le monde industriel japonais s'inquiète de l'avenir des investissements (aux Etats-Unis). Nous demandons instamment au gouvernement américain de prendre des mesures pour dissiper ces inquiétudes", a-t-il ajouté. Le président américain Joe Biden a annoncé vendredi qu'il bloquait le rachat de U.S. Steel par le géant japon



de la sidérurgie, une opération annoncée en décembre 2023 pour 14,9 milliards de dollars. Cette fusion "placerait l'un des plus grands producteurs américains d'acier sous contrôle étranger et poserait des risques pour notre sécurité nationale et nos chaînes d'approvisionnement essentielles", a expliqué Joe Biden, qui quittera ses fonctions le 20 janvier pour lais-

ser la place à Donald Trump. "Une industrie sidérurgique forte, détenue et exploitée au niveau national, représente une priorité essentielle", a-t-il souligné. Les Etats-Unis sont le premier importateur mondial d'acier, un secteur dominé, de manière écrasante, par leur grande rivale, la Chine.

Donald Trump également opposé au rachat

Le ministre nippon de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie Yoji Muto avait peu après jugé "incompréhensible et regrettable que le gouvernement Biden ait pris une décision de ce type en invoquant des préoccupations pour la sécurité nationale". "Ce n'est pas une décision contre le Japon, nous avons été en contact avec eux et leur avons partagé nos impressions", a cependant assuré la porte-parole de la Maison Blanche Karine Jean-Pierre. Un panel chargé d'évaluer les conséquences de l'éventuel rachat sur la sécurité natio-

nale des Etats-Unis avait refusé de se prononcer fin décembre, renvoyant la question à Joe Biden, qui disposait de 15 jours pour se prononcer. L'opération s'est retrouvée au coeur de la campagne présidentielle aux Etats-Unis cet automne, car elle concerne au premier chef la Pennsylvanie, Etat stratégique sur le plan électoral et aussi berceau de l'acier aux Etats-Unis. Donald Trump, qui campe sur des positions protectionnistes, avait lui aussi affiché son opposition au rachat de U.S. Steel, à l'instar d'une très grande partie du monde politique américain, républicains et démocrates confondus. "Je suis totalement contre le fait qu'US Steel, autrefois grand et puissant, soit racheté par une entreprise étrangère", avait-il lancé début décembre. Des groupes d'entreprises japonais et américains avaient exhorté mi-septembre à ne pas succomber aux pressions politiques lors de l'examen du projet d'acquisition d'U.S. Steel.

ALLEMAGNE

Scholz propose une prime pour attirer les investisseurs en Allemagne

Il s'agit d'une des propositions phares de son parti social-démocrate en vue des élections de février. Elle s'inspire directement du dispositif américain de l'Inflation Reduction Act. Le chancelier Olaf Scholz a défendu dimanche l'idée d'une prime pour attirer les investisseurs en Allemagne, l'une des propositions phares de son parti social-démocrate en vue des élections de février pour soutenir l'industrie du pays enlisée dans la crise. Ce "bonus made in Germany" accorderait un remboursement à hauteur de 10%, sous la forme de crédit d'impôts, pour

toute entreprise allemande ou étrangère qui investirait dans la production industrielle de la première économie européenne. "Cette mesure est ciblée, contrairement à une simple réduction forfaitaire d'impôts" et "c'est exactement ce dont notre économie a besoin maintenant", a insisté le chef de file des sociaux-démocrates (SPD) dans une déclaration après une réunion de campagne de son parti.

L'IRA, source d'inspiration

Selon le chancelier, cette proposition s'inspire directement du

dispositif américain de l'Inflation Reduction Act, une ambitieuse loi d'investissement pour soutenir la transition énergétique et la croissance économique, initiée en 2022 par le président Joe Biden. Le chancelier, candidat à sa réélection mais en mauvaise posture dans les sondages, a loué une mesure de "long terme" qui profite également aux petites et moyennes entreprises. Pilier de l'économie allemande, le secteur industriel a continué à s'enfoncer dans la crise l'an dernier, jalonné de plan sociaux, plombé par les coûts de l'énergie, de faibles exportations et

une concurrence chinoise féroce. Sept semaines avant les élections législatives du 23 février, le SPD a consacré sa réunion de rentrée, dimanche, au volet économique et social de sa campagne, avec pour priorité la relance de l'activité et la protection de l'emploi.

L'économie, sujet de préoccupation majeur

Olaf Scholz a de nouveau plaidé pour une prime européenne à l'achat de voitures électriques, alors que les constructeurs allemands peinent à prendre le vi-

rage des véhicules à batterie. La direction du SPD a aussi demandé aux conservateurs de la CDU, favori de l'élection et potentiel futur partenaire de coalition des sociaux-démocrates, de soutenir une loi sur la réduction des coûts de l'énergie pour les entreprises, avant les élections du 23 février. L'économie est le sujet de préoccupation majeur de cette élection, d'après un sondage de l'institut INSA pour le journal Bild qui fait apparaître comme priorité des électeurs la lutte contre l'inflation, la protection des retraites et le prix des logements.

ETATS-UNIS

Une enquête parlementaire révèle des zones d'ombre sur le soutien de credit suisse aux nazis

Une commission du Sénat révèle que la banque helvète aurait dissimulé des informations lors de précédentes investigations sur des comptes bancaires ayant appartenu à des nazis à l'époque de la Seconde Guerre mondiale. Une enquête menée par une commission du Sénat américain a révélé que Credit Suisse aurait dissimulé des informations lors de précédentes investigations sur des comptes bancaires ayant appartenu à des nazis à l'époque de la Seconde Guerre mondiale. "Des dizaines de milliers de documents découverts à la suite de l'enquête de la commission (...) apportent de nouvelles preuves sur l'existence de détenteurs de comptes liés aux nazis,

jusqu'alors inconnus ou seulement partiellement connus", a déclaré samedi dans un communiqué la commission du budget du Sénat. "La banque n'a pas révélé l'existence de ces comptes lors d'enquêtes antérieures", menées notamment dans les années 1990, a ajouté la commission. Ces révélations font suite aux découvertes de l'ancien procureur Neil Barofsky, nommé médiateur à Credit Suisse en 2021. Barofsky avait été congédié par Credit Suisse en 2022, après que la banque eut "fait pression (...) pour qu'il limite son enquête", a avancé la commission sénatoriale. Neil Barofsky a ensuite été réintégré en 2023 après le rachat de Credit Suisse

par sa concurrente UBS. L'équipe de Neil Barofsky a découvert des archives qui ont permis d'identifier d'autres clients liés aux nazis, notamment un compte contrôlé par des officiers de haut rang de la SS, selon le Wall Street Journal.

"Etroite collaboration"

Credit Suisse "n'a pas toujours partagé les informations qu'elle détenait", a indiqué Neil Barofsky dans une lettre envoyée à la commission sénatoriale mi-décembre et rendue publique samedi. "Mon équipe a travaillé en étroite collaboration avec Credit Suisse pour s'assurer que toutes les parties pertinentes

de ses archives qui subsistent soient incorporées dans l'enquête", a également précisé Neil Barofsky. Contacté par l'AFP, UBS a déclaré s'être "engagé à contribuer à un recensement complet des anciens comptes liés aux nazis détenus auparavant dans les banques prédecesseurs de Credit Suisse". La banque a indiqué fournir "toute l'assistance nécessaire" à Neil Barofsky "pour qu'il puisse continuer à jeter la lumière sur cette période tragique de l'histoire grâce à cette enquête". L'enquête de la commission sénatoriale est toujours en cours. En 1998, les banques suisses avaient accepté d'indemniser à hauteur de 1,25 milliard de dollars les juifs spoliés par les nazis.

Pourquoi les phares à LED de nombreuses voitures sont éblouissants

Désormais généralisé sur les voitures neuves, les phares à LED ne sont pas toujours agréables. Notamment lorsqu'ils vous éblouissent !

Vous êtes nombreux à trouver les projecteurs LED de certaines voitures trop éblouissants. Nous faisons le même constat depuis quelques années, et de nombreuses raisons l'expliquent. Même si l'éclairage des voitures est évidemment soumis à homologation (puissance, zone, portée, etc.) pour la vente. D'abord, le phénomène est accentué pour ceux conduisant des voitures basses. Sur nos routes, les SUV sont de plus nombreux et tous dotés de projecteurs positionnés plus haut. L'éblouissement s'est amplifié ces dernières années avec l'arrivée en masse des LED (light-emitting diode, ou diodes électroluminescentes). Si cette technologie s'avère très agréable par son éclairage puissant et très blanc, elle émet beaucoup de lumière "bleue", très froide et plus agressive pour nos rétines que les éclairages plus jaunes des lampes halogènes. Dans la vie de tous les jours, un simple dos d'âne, ralentisseur ou déformation de la route provoque un mouvement de caisse suffisant pour que ces LED nous éblouissent quelques fractions de seconde ! Mais ce n'est pas tout.

Plusieurs facteurs de dérèglement

Le réglage en hauteur des projecteurs peut évoluer, lors d'un petit choc sur un parechoc avant par exemple. Et l'on voit beaucoup de voitures dont un seul code éblouit. Il est alors possible d'effectuer un réglage en hauteur assez simple du projecteur éclairant trop haut, mais peu d'automobilistes le font. Autre facteur : la charge du véhicule.



Avec des passagers sur la banquette arrière et des bagages dans le coffre, il faut régler plus bas ses projecteurs. Un réglage manuel en hauteur est obligatoire de l'intérieur du véhicule sur toutes les voitures depuis plus de dix ans, mais rares sont les conducteurs à penser à s'en servir. Autre paramètre qui accentue la gêne : beaucoup de glaces de projecteurs en polycarbonate vieillissent mal et se dé-

polissent. Cette "matification" produit une diffraction de la lumière émise, laquelle est alors dirigée également vers des zones trop hautes qui éblouissent directement les voitures venant en face. Il faut alors repolir ses projecteurs, ce qui n'est pas compliqué, mais fastidieux. Ou les changer, ce qui est coûteux, voire très coûteux sur les modèles récents.

Le problème des ampoules adaptables

Enfin, dernière explication, on trouve désormais pour quelques euros des ampoules LED adaptables sur les projecteurs halogènes, souvent d'origine asiatique, qui promettent des puissances d'éclairages souvent très surestimées, parfois dix fois plus élevées que ce que la loi autorise – pour rappel, la loi autorise maximum 2 000 lumens par projecteur en l'absence de lave-phares, 3000 avec lave-phares. Problème, ces ampoules LED sont pour la plupart non homologuées et interdites d'usage sur route, tant par leur puissance que parce qu'elles ne respectent pas les normes de non-éblouissement.

es contrôles difficiles

Depuis un peu plus d'un an, les fabricants sérieux d'éclairage (comprenez Phillips et Osram) ont donc développé et fait homologuer quelques modèles de lampes LED adaptables pour certains modèles de voitures – il faut une homologation pour chaque modèle, afin de s'assurer que tous les critères sont respectés ! Mais ces produits sérieux ont un coût assez élevé, autour de 100 € la paire d'ampoules, contre en général 10 à 20 € pour les produits souvent chinois non homologués... Résultat, on voit beaucoup de modèles un peu anciens équipés de ces LED très éblouissantes et interdites d'usage sur route. Et si leur utilisation fait risquer une amende de 135 € et une immobilisation de la voiture, la maréchaussée ne vérifie quasiment jamais la légalité de ces ampoules.

Tesla a un problème avec les batteries du Cybertruck... et tente de le cacher

De plus en plus de détenteurs de Tesla Cybertruck affirment que leurs batteries ont été entièrement remplacées, même s'ils n'en ont pas fait la demande. Un phénomène qui suggère que le constructeur rencontre un problème majeur avec le véhicule. Disponible depuis fin 2023 et annoncé comme révolutionnaire par Tesla, le Cybertruck a déjà fait l'objet de plusieurs rappels pour des défaillances techniques, par exemple au niveau des essuie-glaces et des pédales d'accélération. Désormais, c'est la batterie du véhicule électrique qui semble touchée par un dysfonctionnement et visiblement, l'entreprise d'Elon Musk semble décidée à ne pas le révéler publiquement.

Les témoignages s'accumulent

Les témoignages commencent à s'accumuler sur les forums réunis-



sant des propriétaires de Cybertruck. Au mois de septembre, l'un d'entre eux, Matt Albers, a expliqué

que son véhicule a été rappelé pour un changement de batterie alors qu'il effectuait une visite de

routine au garage. Une démarche qui l'a privé de son camion futuriste pendant deux semaines. Pourtant, il n'avait rencontré aucun problème spécifique avec la batterie. Plus récemment, un autre utilisateur a fait état d'une expérience similaire alors qu'il souhaitait remplacer son rétroviseur. « J'ai soumis une demande de service [...] ». Dans les deux minutes qui ont suivi, Tesla l'a approuvée, mais le devis indiquait qu'ils remplaçaient également la batterie haute tension », a-t-il écrit sur le forum du Cybertruck Owners Club. C'est un schéma qui semble se répéter : les batteries sont remplacées lors de travaux d'entretien habituels, alors que le propriétaire n'a émis aucune demande allant dans ce sens.

Aucune communication officielle

Selon le média spécialisé Electrek, qui s'est entretenu avec des

sources proches de l'affaire et a pu consulter des documents internes, Tesla a détecté des « bosses dans les cellules » de certains blocs de batterie du Cybertruck. En conséquence, le constructeur renvoie certains d'entre eux à la Gigafactory du Texas pour qu'ils soient remplacés. Les véhicules fabriqués entre février et juillet semblent affectés. Curieusement, l'entreprise n'a pas communiqué officiellement au sujet de ce dysfonctionnement. Cela entacherait très certainement encore davantage sa réputation, alors qu'elle peine à écouler les unités déjà produites. En parallèle, un Cybertruck a pris feu à Atlanta, dans l'État de la Géorgie, le 31 décembre dernier. Si, pour l'heure, les causes de l'incident n'ont pas été déterminées, les autorités locales suspectent un problème lié à la batterie du véhicule.

2025 COMMENCE FORT

L'arrivée des paiements sur X.com serait imminente !

Tout suggère que X.com, anciennement Twitter, prendra prochainement en charge les paiements. Du moins, aux États-Unis. Cette nouvelle fonctionnalité devrait être compatible avec les crypto-monnaies.

L'année 2025 s'annonce palpitante pour Elon Musk. En plus de détenir un rôle déterminant dans le gouvernement de Donald Trump, le milliardaire semble prêt à faire passer X.com dans une tout autre dimension avec l'arrivée prochaine de X Money, une solution de paiement intégrée au réseau social.

X Money en 2025

C'est en tout cas ce qu'a annoncé Linda Yaccarino, P.-D.G de la plateforme, dans un tweet visant à souhaiter la bonne année à ses abonnés. « En 2025, X vous connectera comme jamais vous ne l'auriez cru possible. X TV, X Money, Grok et plus encore », a-t-elle écrit.

Des propos corroborés par l'apparition de nouvelles lignes de code, qui suggèrent l'arrivée prochaine de X Money, la solution de paiement interne à X.com. Depuis le rachat de l'ex-Twitter, Elon Musk a émis des demandes de licence aux différents États américains pour introduire une telle fonction. Visiblement, il ne devrait pas attendre l'approbation de chacun d'entre eux avant de la déployer. Il est



probable que ses liens avec la future administration lui octroient ce passe-droit.

Si pour l'heure, peu de détails ont fait surface au sujet de cette fameuse fonctionna-

lité, de nombreuses rumeurs attestent qu'elle supportera les crypto-monnaies, et notamment le bitcoin. De quoi accélérer et réduire le coût des transactions, alors que Donald Trump prévoit de totalement déréguler cette technologie. Pour rappel, la valeur du bitcoin a littéralement explosé depuis l'élection du candidat républicain.

La super-app en ligne de mire

La prise en charge des crypto-monnaies tombe également sous le sens au regard de la relation de l'entrepreneur avec ces dernières. Pas plus tard que la semaine dernière, il a modifié son pseudonyme sur X.com en Kekus Maximus, en référence au memecoin éponyme. De quoi bouleverser le marché.

À terme, Elon Musk ambitionne d'intégrer le réseau social à une super-application sur le modèle chinois, c'est-à-dire une plateforme proposant de nombreux services différents au sein d'un même endroit. La mise en place d'un système de paiement constitue la pierre angulaire de ce projet.

Comment un simple double-clic peut suffire pour vous pirater

Le simple fait de cliquer sur son ordinateur semble inoffensif. Pourtant, une nouvelle technique de piratage vient bouleverser cette tranquillité d'esprit. À l'aide d'un double-clic, des cybercriminels peuvent désormais piéger un grand nombre d'internautes, et ce, avec une facilité déconcertante. Comment est-ce possible ? C'est ce que nous allons découvrir ensemble. Le cœur du problème se situe dans une méthode appelée « DoubleClickjacking ». Il s'agit d'une évolution du « clickjacking », un type d'attaque bien connu qui existe depuis plus d'une décennie. L'idée reste la même : pousser la victime à cliquer sur un élément trompeur pour passer à une action malveillante. Mais cette fois, tout

se joue dans l'intervalle de quelques millisecondes entre deux clics.

Pourquoi ce risque est-il si sérieux ?

À l'origine, les navigateurs web et les systèmes de sécurité avaient déjà mis en place des mécanismes antifraude pour combattre le clickjacking classique. Ils bloquaient notamment les iframes malveillantes et neutralisaient l'envoi de cookies cross-site. Mais dans le cas du DoubleClickjacking, l'attaquant utilise le premier clic pour ouvrir une fenêtre bénigne (par exemple un « Captcha ») et le second pour rediriger instantanément sur un site dangereux. De cette façon, les systèmes de défense classiques ne détectent rien

d'anormal. En soi, cliquer une deuxième fois est un geste anodin. Pourtant, c'est l'occasion rêvée pour un cybercriminel d'introduire un nouvel élément d'interface. Pendant ce bref laps de temps, l'utilisateur n'a pas conscience que la page a changé dans l'ombre : il croit toujours finaliser une opération légitime. Résultat : il peut autoriser un accès à ses données ou valider une connexion OAuth sans même s'en rendre compte. Cette attaque est d'autant plus préoccupante qu'elle ne requiert pratiquement aucune interaction de la victime, sinon un double-clic. Les sites web touchés peuvent être très variés : réseaux sociaux, boutiques en ligne, plateformes de travail collaboratif ou de stockage. Les conséquences, elles, peuvent

aller d'un simple accès frauduleux à un compte jusqu'à la prise de contrôle complète d'un profil ou le vol d'identifiants bancaires.

Un danger omniprésent, même sur mobile

Comme si tout cela ne suffisait pas, la variante mobile est toute aussi redoutable. Sur un smartphone ou une tablette, un double-tap convient parfaitement pour déclencher cette attaque. Les gestes tactiles étant devenus la norme, un utilisateur habitué à valider rapidement des pop-ups risque de se faire piéger encore plus vite. Heureusement, il existe des parades. Les développeurs de sites web peuvent renforcer leurs appli-

cations en désactivant, par défaut, les boutons sensibles tant qu'ils ne détectent pas une intention claire (ici, un mouvement de souris ou une saisie clavier). Mais du côté de l'utilisateur, la vigilance est le meilleur bouclier. Avant de valider un double-clic, on peut s'assurer de la légitimité de la fenêtre en vérifiant l'adresse du site ou en prenant le temps de lire ce qui apparaît à l'écran. Soyons réalistes : il est difficile de résister à l'automatisme du double-clic. Les pirates misent sur notre habitude à vouloir rapidement valider des captures ou remplir des Captchas le plus vite possible. Garder en tête que tout écran intermédiaire peut, potentiellement, être manipulé est un réflexe salvateur.

■ Brèves Brèves

Pas de piratage de Space Bears selon Atos

À la toute fin du mois de décembre, un groupe de cybercriminels nommé Space Bears revendiquait le vol de données de la SSII française. Cette dernière avait dans un premier temps indiqué qu'« à ce stade, les premières analyses ne montrent aucun signe de compromission ou de rançongiciel affectant les systèmes Atos/Eviden dans aucun pays, et aucune demande de rançon n'a été reçue à ce jour ». La firme restait cependant prudente et son équipe de cybersécurité indiquait « investiguons activement la situation ». Aujourd'hui, la société est plus formelle en soulignant « aucune infrastructure gérée par Atos n'a été compromise, aucun code source n'a été consulté et aucune propriété

intellectuelle ou donnée propriétaire d'Atos n'a été exposée ». Elle pointe plutôt la compromission des systèmes d'un tiers.

Un captcha Doom dévoilé

Après les images à reconnaître dans un puzzle, les sons à retrouver, les lettres ou les chiffres déformés, le jeu Doom est maintenant mis à contribution au sein des captcha. Cet outil pour sécuriser les accès aux applications et sites web intègre dorénavant le jeu FPS (First person shooter). Pour réussir, l'utilisateur devra tuer trois monstres dans Doom (en mode cauchemar). Cette version a été réalisée par Guillermo Rauch, CEO de Vercel, à qui l'on doit la plateforme Next.js, Mongoose et Socket.IO.

Kalray contraint de céder ses activités

En difficultés, le concepteur grenoblois de puces (MPPA pour Massively Parallel Processor Array à l'origine), puis d'accélérateurs pour différents systèmes (serveur, embarqués et stockage) a indiqué dans un communiqué avoir reçu une lettre non engageante pour l'acquisition de l'activité Data Acceleration Platform (comprenant la ligne de produit Ngenea, proposée auprès des grandes entreprises). Les discussions pourraient aboutir d'ici à la mi-février 2025. Malheureusement, Kalray précise aussi dans son communiqué que malgré cette vente, l'horizon de financement de la société reste fixé au 1er mars 2025. Elle a accumulé 13 M€ de dette pour un chiffre d'affaires de 10,9 M€ au 1er semestre 2024. D'autres cessions sont envisagées avant une issue plus radicale.

Mots fléchés

Durée d'un année		Hauts gradés dans l'armée		Baudets		Sentiment de lassitude		Epiderme		Percep-tions		Imposée	
Indéfri-sable				Charrue primitive				Tuyau				Prix Nobel de physique	
										Lutte anti-aérienne			
Najas		Colère passée				Couvert							
		Rappel au théâtre				Roi d'Alfred Jarry				Temps long			
										Membre d'oiseau			
Attachai					Elle a son eau				Continent				
					Enfermé				Urine				
Dégra-dation						Mouvement de foule	Sodomites	Rapport de cercle			Solitaires		Cérémonies
Pièce bancaire		Aime les étrangers										Os du genou	
		Grand ouvert											
			Troisième personne du singulier	Rossignol				Griffe					
Coup d'oeil										Vocable			
Rectal													
				Musulman de race sémitique		Gringalet		Élude					
Chance	Ordonnées		Radin						Rapace nocturne	Cachai			
			Souhaita					Combat					Vertement
Fait		Soleil divin			Charpenté					Humour			
		Indigène d'Amérique								Théologien néerlandais			
			Ainé des Simpson					Cérium			Prépo-sition	Victoire impériale	
			Sélénium					Flairer					
Crique					À toi				Dignitaire turc				
Pays d'Asie					Point								
				Place					Beau château				
				Petite pièce de vaisselle					Éden				
Deux romain			Écorce de chêne			A nous				Négation			
Tenteras										Empereur déchu			
						Autorité à la télé	Instrument à percus-sion						
							Avare						
Dedans			Rayon bronzant		Troubles							Id est	
Déesse de la beauté													
					Robe indienne					Département français			
Sang de l'arbre					Astate			Aigrelet					

Production de plus de 29.000 qx d'agrumes cette saison

Une production de plus de 29.000 quintaux (QX) de différentes variétés d'agrumes a été enregistrée depuis le début de saison agricole dans la wilaya d'El-Meniaa, a rapporté lundi la direction locale des Services agricoles (DSA). La récolte, qui a débuté début décembre dernier et se poursuit jusqu'à mi-janvier courant, est commercialisée localement et dans les wilayas voisines, a-t-on indiqué, précisant qu'elle concerne les agrumes de saison tels que l'orange, la mandarine et le citron. La superficie concernée s'étend sur 490 hectares (ha), avec une moyenne de 150 arbres/ha, a-t-on ajouté de même source.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mardi 7 janvier 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



ACCIDENTS DE LA ROUTE

Cinq morts et 171 blessés en 24 heures

Cinq (5) personnes sont décédées et 171 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public lundi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ghardaïa avec 2 décès et un (1) blessé, suite à une collision entre un camion et une motocyclette sur la RN n 01, dans la commune et daïra de Ghardaïa. La Protection civile est également intervenue pour prodiguer des soins de première urgence à 21 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas de Bouira, Sidi Bel Abbès, Bordj, Bou Arreridj et Médéa. Par ailleurs, les secours dudit corps sont intervenus pour l'extinction de trois (3) incendies urbains et divers dans les wilayas de Boumerdes, M'Sila et Jijel, note le communiqué, précisant que la wilaya de Béchar a enregistré, pour sa part, l'explosion d'une bouteille de gaz butane suivie d'un incendie, à l'intérieur d'une chambre située au 2ème étage d'un immeuble, dans la commune et daïra de Knadessa.

AVEC LA PARTICIPATION DE 100 EXPOSANTS

Le salon HORECA Expo 2025 s'ouvre à Alger

La 17e édition du Salon international des équipements et services pour la restauration, l'hôtellerie et les collectivités (HORECA Expo 2025), s'est ouverte, lundi, au Palais des expositions "Pins maritimes" (Alger). Lors de ce Salon international auquel prennent part quelque 100 exposants venant de plusieurs pays, dont la Turquie, France et Portugal, la production locale d'équipements de cuisine et de matériel pour les professionnels du secteur sera au rendez-vous. Le Salon met également en lumière la contribution des start-up, qui se sont distinguées dans les domaines du design, de la décoration, de la technologie et de la numérisation destinées au secteur hôtelier. Au cours des quatre jours de cette manifestation, des experts en la matière animeront des conférences sur différents thèmes, à l'instar de "La cyber-sécurité et l'hospitalité", de "L'excellence dans le service hôtelier", outre "Les solutions numériques et la gestion des commandes en ligne pour les restaurants".

PROMOTION DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Lancement d'une nouvelle plateforme numérique

Le Ministère du Commerce Extérieur et de la Promotion des Exportations a annoncé le lancement d'une nouvelle plateforme numérique visant à simplifier les procédures d'exportation. Dans une déclaration à la presse, le responsable de la gestion de la Direction Générale du Commerce Extérieur et de la Promotion des Exportations, Samir Derradji, a précisé que ce système numérique représente un véritable bond en avant pour faciliter les transactions des opérateurs économiques. Il a souligné que « toutes les opérations sont désormais numérisées dans le cadre de cette plateforme, permettant ainsi aux exportateurs d'éviter de se déplacer au ministère, notamment ceux résidant dans des régions éloignées ». Cette plateforme permettra, ajoute-t-il, de réduire la bureaucratie et de contribuer à accélérer le traitement des dossiers, ce qui soutiendra les exportateurs et leur permet-

tra de se concentrer sur l'élargissement de leurs marchés. S'exprimant en marge du lancement de la première opération d'exportation de marchandises nationales, bénéficiant de la mesure de réduction de 50 % des frais de transport international, dans le cadre du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE), Derradji a exprimé son espoir que les prochaines campagnes couvrent des marchés européens et du Golfe, tels que Dubaï et le Qatar, en plus du Canada. Cette opération a concerné l'exportation de plus de quatre (4) tonnes de fruits et légumes produits localement vers le Canada, via la compagnie Air Algérie Cargo, sur la ligne aérienne Alger-Montréal, bénéficiant d'une réduction de 50 % sur les frais de transport aérien, dans le cadre du soutien financier de l'Etat à travers le FSPE, conformément à l'accord conclu en avril 2024 entre la Direction générale du commerce ex-

térieur et quatre (4) entreprises publiques du secteur du transport, dont Air Algérie Cargo, afin de faciliter le travail des exportateurs algériens. De son côté, le directeur général d'Air Algérie Cargo, M. Redouane Aouf, a souligné que ces nouvelles facilitations reflétaient l'engagement de l'Etat algérien à soutenir l'économie nationale et à renforcer la compétitivité des produits algériens sur les marchés mondiaux, mettant en avant la disponibilité de la compagnie de consentir tous les efforts nécessaires pour le succès de la politique de l'Etat dans ce domaine. La compagnie avait reçu de nombreuses demandes d'exportation par transport aérien, au vu de la demande croissante sur les produits nationaux sur les marchés internationaux, au regard de leur qualité, a-t-il ajouté.

S R.

MONNAIES

L'euro et la livre rebondissent au début d'une semaine riche en données économiques

L'euro et la livre rattrapent lundi une partie de leurs pertes de la semaine dernière, avant la publication dans les prochains jours d'une série d'indicateurs notamment sur l'inflation en zone euro et l'emploi américain. L'euro reprenait 0,32% au billet vert, à 1,0342 dollar, et la devise britannique regagnait 0,41%, à 1,2475 dollar. La monnaie unique "connait un rebond

technique face au dollar", après être tombé jeudi dernier à son niveau le plus faible depuis novembre 2022, "en raison des inquiétudes concernant les perspectives économiques de l'Europe et de l'optimisme entourant l'économie américaine", résumant des analystes. Selon eux, "les marchés se préparent au retour de Donald Trump à la Maison-Blanche", le président

élu américain envisageant de renforcer les droits de douane sur les importations européennes vers les Etats-Unis. Ses politiques sont susceptibles de doper l'inflation américaine, ce qui pourrait ralentir le processus d'assouplissement monétaire de la Réserve fédérale (Fed). Les investisseurs attendent l'inflation nationale allemande plus tard dans la séance, alors que la pre-

mière estimation de l'inflation en zone euro en décembre est elle prévue mardi. Les acteurs du marché restent, également, dans l'attente du rapport mensuel d'ADP sur les créations d'emplois dans le secteur privé aux Etats-Unis pour décembre au programme de mercredi, le même jour que le compte-rendu de la dernière réunion monétaire de la Fed de décembre.

ORAN

Exportation d'environ un million de tonnes de produits agricoles vers plusieurs pays

Environ un million de tonnes de produits agricoles ont été exportées, en 2024, à partir du port d'Oran vers plusieurs pays arabes, européens et asiatiques, a-t-on appris de la Direction locale des Services agricoles (DSA). L'Inspection de la santé des végétaux des frontières a enregistré l'exportation d'environ un million de tonnes de produits végétaux, depuis le port d'Oran au cours de l'année écoulée

(2024), a précisé à l'APS M. Ahmed Kebir, responsable des études et de synthèse à la DSA. Les produits exportés comprenaient des dattes, de la caroube, des pastèques, des noyaux d'olive, de l'ail et du maïs sans gluten, a-t-il détaillé. Ces produits agricoles ont été expédiés vers plusieurs pays européens, asiatiques et arabes, à l'instar de l'Arabie Saoudite, le Vietnam, la Bel-

gique, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie et d'autres. En ce qui concerne les produits d'origine animale, durant la même période, 1.633 tonnes de poissons et de crustacés congelés, d'une valeur de 3,22 millions de dollars, ont été exportées vers le Portugal, près de 1.734 tonnes de laine et 333 tonnes de cuir ont été expédiés vers la Turquie, a fait savoir la même source.

DIPLOMATIE

Attaf reçu par le président de la République centrafricaine

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a été reçu, lundi à Bangui, par le président de la République centrafricaine, M. Faustin-Archange Touadéra, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du mi-

nistère. A cette occasion, "le ministre d'Etat a remis au Président Faustin-Archange Touadéra une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lui transmettant ses salutations fraternelles et lui faisant part de son aspiration à continuer d'œuvrer avec lui au renforcement des relations de fraternité, de coopération et de solidarité entre les deux pays", précise le communiqué.

La rencontre a également été l'occasion d'examiner "les moyens à même d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale et de renforcer la coordination au sein de l'organisation continentale" et de souligner "la poursuite, par l'Algérie, de ses efforts au Conseil de sécurité des Nations Unies en faveur de la sécurité et de la stabilité en République centrafricaine", conclut la même source.